

Monsieur le Maire

Bonsoir à toutes et à tous, on va pouvoir ouvrir la séance de ce Conseil Municipal vu que le quorum est atteint, quelques personnes auront un peu de retard car elles sont bloquées sur l'A13 mais elles ne vont pas tarder à arriver. Françoise Poirrier va procéder à l'appel.

Madame Françoise POIRRIER

Monsieur Cédric Aoun ?

– Présent.

Madame Valérie Duval donne pouvoir à Madame Evano.

Monsieur Pascal Gilles est en retard.

Madame Catherine Evano ?

– ...

Monsieur Philippe Da-Rin ?

– ...

Madame Bérengère Voillot ?

– ...

Monsieur Marc Fontaine donne pouvoir à Madame Benoist.

Madame Fabienne Tanti ?

– ...

Monsieur Fabien Tanti ?

– ...

Madame Valérie Lenormand ?

– ...

Madame Line Wenzel ?

– ...

Monsieur Gilles Gaillard ?

– ...

Madame Françoise Poirrier, présente.

Monsieur Fernando Mendes donne pouvoir à Madame Bérengère Voillot, il est en retard.

Madame Souad Bendjeddou ?

– ...

Madame Elisabete Lesserteur ?

– ...

Monsieur Christophe Margat ?

– ...

Monsieur Hakan Karaciger donne pouvoir à monsieur Da-Rin.

Monsieur Gil Gomes ?

– ...

Monsieur Hassan Ahssakou donne pouvoir à Madame Sophie Kérignard.

Madame Christèle Didierjean donne pouvoir à monsieur Gil Gomes.

Madame Amandine Benoist ?

– ...

Monsieur Florent Béquignon ?

– ...

Madame Paméla Buquet-Maire ?... donne pouvoir à Monsieur Florent Béquignon

– ...

Monsieur Julien Sauvé ?

– ...

Monsieur Yvon Rosconval ?

– ...

Monsieur Cyrille Arzel est en retard.

– ...

Monsieur Ahcène Mebarki ?

– ...

Madame Sophie Kérignard ?

– ...

Madame Frédérique Maher ?

– ...

Madame Anne Laporte ?

– ...

Madame Mélody Sénat ?

– ...

Monsieur Jonas Maury ?

– ...

Monsieur le Maire

On va pouvoir passer à l'approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 février 2023. Est-ce qu'il y a des remarques le concernant ?

Madame Sophie KÉRIGNARD

Je vais répéter toujours la même chose, on aimerait bien avoir les PV rectifiés.

Monsieur le Maire

J'avais fait la demande, normalement ils sont en ligne sur le site Internet de la ville...

Madame Sophie KÉRIGNARD

Ils sont en ligne depuis le mois de septembre. Là je vous parle des PV rectifiés depuis quasiment le début de la mandature.

Monsieur le Maire

L'obligation de la mise en ligne n'est que depuis le mois de juillet, c'est ce que Cyrille nous a déjà indiqué la dernière fois...

Madame Sophie KÉRIGNARD

Je vous parle des procès-verbaux que l'on a rectifiés à chaque fois au CM. Normalement on devrait avoir une version corrigée au Conseil Municipal.

Monsieur le Maire

Avec plaisir...

[...]

Est-ce qu'il y a des questions concernant les décisions ?

Madame Sophie KÉRIGNARD

La première question, concerne le cabinet MH Strategies. On a eu une réunion avec vous Monsieur le Maire, vous nous aviez dit que ce serait dans la décision. On vous avait demandé le montant, si j'ai bien compris pour l'instant c'est une mission à durée illimitée. On aimerait bien connaître le montant de la facturation, le nombre d'heures, comment c'est payé.

Monsieur le Maire

D'autres questions ?

Madame Souad BENDJEDDOU

J'ai une question sur la demande de subvention sur les fonds verts rénovation, la décision 2023-02 déc. 176. Vous annoncez une demande pour une subvention de 164 000 €, le montant des travaux estimés dans leur globalité. Ces 164 000 € sont-ils le montant de la subvention ou le montant des travaux ?

Monsieur le Maire

Madame Wenzel ?

Madame Line WENZEL

À propos de la 166. « Décision de cession et d'acquisition d'un véhicule », il n'y a pas de montant... [...]

Monsieur le Maire

C'est déjà passé au Conseil Municipal précédent, c'est une erreur. C'est la décision 006.

Madame Line WENZEL

Donc la réponse est notée dans le PV ?

Monsieur le Maire

Oui elle est notée dans le PV précédent.

Madame Line WENZEL

Merci pour la précision.

Monsieur le Maire

Monsieur Rosconval ?

Monsieur Yvon ROSCONVAL

En complément de la question de Madame Kérignard, je suis très intéressé de connaître la mission et les références du cabinet MH Strategies qui ont prévalu au choix de ce cabinet.

Monsieur le Maire

Pas d'autres questions ?... On va donc pouvoir commencer. Je propose de faire d'un seul bloc les délibérations 1, 2, 3 et 4, car ce sont en fait des présentations de rapports d'activités joints en annexe au dossier qui vous a été communiqué. Ainsi on pourra prendre acte d'un seul coup que tous les dossiers ont bien été joints.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

On nous communique ces éléments, on en prend connaissance, mais des rapports d'activité de 2021, entre deux il y a eu quand même quelques événements internationaux, une crise économique, une crise énergétique... Il est difficile de réagir par rapport à ces documents... Si l'on pouvait les avoir en amont ça pourrait être intéressant.

Monsieur le Maire

On les fournit quand on les reçoit. [...] Le rapport 2021 est approuvé en général pendant l'année 2022 au niveau du direct du syndicat et il est proposé au vote l'année suivante. Donc normalement c'est fin 2022, et là on est début 2023. Il y a un ou deux rapports qu'on aurait pu passer en décembre mais qui nous ont été envoyés en novembre. Ce n'est pas une volonté de notre part. Pas d'autres questions ? On va donc pouvoir passer à l'approbation, la présentation de ces rapports. Qui s'abstient ? Qui est contre ? Adopté à l'unanimité, merci mes chers collègues.

On va pouvoir passer à la conclusion d'une convention avec la crèche Baby-Loup. Est-ce qu'il y a des questions concernant cette convention ? Pas de questions ? On va donc passer à la mise aux voix. Qui s'abstient ? Qui est contre ? Adopté à l'unanimité.

Petite enfance, conclusion des conventions d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines pour les structures multi-accueil Pirouette et Dame Pérette. Est-ce qu'il y a des questions concernant cette délibération ? Pas de questions ? On passe à la mise aux voix. Qui s'abstient ? Qui est contre ? Adopté à l'unanimité.

Éducation, engagement de la procédure de passation d'un accord cadre pour la fourniture de mobilier scolaire, périscolaire et de petite enfance. Est-ce qu'il y a des questions concernant ce marché ? Pas de questions ? On passe à la mise aux voix. Qui s'abstient ? Qui est contre ? Adopté à l'unanimité.

On passe à l'éducation – engagement de la procédure de passation d'un accord-cadre pour les fournitures scolaires. Est-ce qu'il y a des questions concernant cette délibération ? Aucune question. On va pouvoir passer à la mise aux voix. Qui s'abstient ? Qui est contre ? Adopté à l'unanimité.

On va passer à l'approbation du compte de gestion de la ville 2022. Est-ce qu'il y a des questions concernant le compte de gestion ?

Madame Sophie KÉRIGNARD

On va expliquer, on va voter contre le compte de gestion. Pas, par rapport au comptable public mais sur le au compte de gestion. Comme à chaque fois, on a demandé un certain nombre de documents comptables, on va voter contre le compte de gestion. Parce que l'on a des doutes à chaque fois sur les comptes.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Avant de me prononcer sur le vote, j'avais une question à vous poser concernant l'URSSAF en page 34. On observe que la cotisation URSSAF, par ce qui a été versé par la commune, est d'un montant de 258 829,87 €. On se situe quatre fois en dessous de ce qui était prévu au BP, au niveau de la cotisation URSSAF. Donc je ne comprends pas...

Monsieur le Maire

On pourra revenir dessus dans l'annexe du compte administratif, parce qu'effectivement, le BP est, comme on le sait, une prévision budgétaire, et le compte de gestion est la réalisation. C'est comme le compte administratif. La prévision budgétaire annoncée sur plusieurs chapitres au niveau des ressources humaines en 2022 a été erronées.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Il est quatre fois inférieur quand même. Il y a une véritable interrogation par rapport à ça.

Monsieur le Maire

Je viens de vous répondre.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

J'ai quelques doutes. Je pense qu'il y a un vrai problème par rapport à ce taux de cotisation, parce que les années précédentes, si je prends le CA de 2021 la cotisation était de 877 000 €, le CA de 2020 on était à 796 000 €, donc on est toujours sur des niveaux de l'ordre de 800 000 € à 900 000 €. Là, on est à 258 000 €. Or, je ne pense pas que la cotisation URSSAF ait bougé en 2022, ça se saurait, donc je suis assez surpris sur ce chiffre.

Monsieur le Maire

C'est un document qui nous est fourni par la trésorerie.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Oui, mais sur la base des éléments que vous leur communiquez...

Monsieur le Maire

Non, en fait c'est ce qui a été mandaté. Eux font le bilan de tout ce qui a été mandaté...

Monsieur Yvon ROSCONVAL

À partir du moment où c'est mandaté, ça veut dire que c'est ce qui a été payé par la commune. Sauf que ce qui a été payé les années précédentes était d'un montant quasiment quatre fois plus élevé. Je voudrais juste comprendre. Et, je n'ai pas l'impression qu'il y ait des baisses de rémunération, donc je pose la question. Un compte inexact, c'est un compte insincère. Donc moi je suis prêt à voter contre aussi.

Madame Souad BENDJEDDOU

L'information n'étant pas du tout claire, on a un compte simplement avec des informations chiffrées à valider, sachant qu'on ne connaît absolument pas le fonds. Donc n'ayant pas le fonds, c'est incohérent de voter pour.

Monsieur le Maire

C'est ce que le comptable a mandaté. Le document que fournit le comptable, c'est ce qu'il a mandaté. Donc c'est vrai, il ne donne pas une fausse information...

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Je ne dis pas que l'information est fausse, je dis simplement que par rapport à l'historique et par rapport aux prévisions au budget prévisionnel, au budget primitif, on est très nettement en dessous. On n'est pas sur une légère différence, on est quand même sur un écart de l'ordre de 700 000 à 750 000 €.

Monsieur le Maire

On leur signalera.

Madame Souad BENDJEDDOU

Le signaler, c'est une très bonne chose mais du coup sur quoi on vote ?

Monsieur le Maire

Ça, ce sont des chiffres délivrés par [inaudible] et certifiés par le Comptable Public...

Madame Souad BENDJEDDOU

Je veux juste comprendre. C'est bien sur la base des éléments que vous communiquez à ce trésorier...

Monsieur le Maire

Non, il est mandaté, ils ont payé... [inaudible]

Madame Souad BENDJEDDOU

Ils ont payé sur votre demande...

Monsieur le Maire

Les chiffres fournis sont ce qu'ils ont payés.

Madame Souad BENDJEDDOU

Oui, en fait, c'est juste l'action de payer pour vous, de payer pour la mairie [...] et ils font le paiement.

Monsieur le Maire

Oui, et là ils vous disent « on a payé ça ».

Madame Souad BENDJEDDOU

D'accord. Donc il n'y a pas de valorisation [inaudible]

Madame Bérengère VOILLOT

Le compte de gestion retrace le travail du comptable qui paye ce qu'on lui demande de payer. Évidemment il y a un doute sur un certain nombre de mandats, par contre nous, nous allons nous abstenir. Nous ne voterons pas contre mais nous nous abstiendrons, nous sommes en attente de précisions.

Monsieur le Maire

On va passer à la mise aux voix. Qui s'abstient ? Bérengère Voillot, 2 voix, Amandine Benoist avec le pouvoir, Valérie Lenormand, Florent Béquignon et Pamela Buquet-Maire. Qui votre contre ? Les groupes Vivre ensemble à Triel et Triel autrement. Adopté à la majorité.

On va passer au compte administratif. Je laisse la parole à Gilles Gaillard.

Monsieur Gilles GAILLARD

On va vous présenter ce soir encore plus de chiffres et on va vous parler de ratios. Des ratios financiers qui sont des ratios d'experts, de banquiers et d'analyses financières. Avec le service financier, on s'est intéressés à un autre angle de vue qui va nous permettre de regarder les finances de la ville un peu différemment. On est partis du compte de gestion dont on vient de parler, qui sont les résultats réels de la mairie et on a également comparé avec les villes de la même strate, de 10 000 à 20 000 habitants comme Triel, 12 500 habitants. On n'a pas inventé ces chiffres, ils viennent de la DESL (département des études et des statistiques locales), ils sont regroupés par la DGCL que vous connaissez et qui permet à la mairie d'être contrôlée en permanence. [Affichage du compte administratif 2022 dépenses et recettes de fonctionnement] Voilà les chiffres du compte administratif de la ville qui m'a servi de base pour établir ces ratios. Également, un peu plus loin, on a pris les résultats des villes de même strate et on a pris ces chiffres-là (dans la colonne jaune) pour vérifier nos données. Ensuite on a divisé ces 18 ratios, on les a pris par 5 familles, on s'est intéressés aux investissements, aux dépenses, aux annuités d'emprunt, à l'endettement et à l'épargne. On va les parcourir ensemble et voir ce que les résultats nous donnent aujourd'hui, sachant que certains sont liés entre eux et d'autres sont indépendants, certains sont liés à la population. On n'a pas pris de taux liés à la population qui est une donnée qui fluctue d'année en année.

On va passer au premier ratio. C'est le ratio lié à l'investissement et à son financement à Triel et je vais vous expliquer le mode de fonctionnement. La structure de ce tableau, vous allez le retrouver sur les

18 ratios. Là, on parle de l'endettement utilisé versus l'équipement brut. Vous avez des critères – encore une fois ce n'est pas moi qui les ai inventés – les critères d'alerte orange et rouge. Orange, au-delà de 50 % ; 60 % on pourrait être en alerte rouge. La moyenne nationale de ville de même strate est à 24,30 %. C'est le schéma directeur de ce que je vais reprendre sur 18 ratios. La ville de Triel est à 34,70 % et je vous l'ai indiqué dans la case verte c'est-à-dire qu'elle n'est pas dans les ratios, dans les critères d'alerte orange ou rouge mais par contre elle est supérieure à la moyenne nationale. On considère à la mairie que c'est un élément que l'on doit surveiller et qui fait partie de notre tableau de bord. Pour le deuxième critère, dotations et subventions reçues par rapport à l'équipement brut, vous voyez que les cotes d'alerte sont inférieures à 10 % ou inférieures à 20 %, et la moyenne des villes est à 43,90 %. La ville de Triel est à 46,80 %. J'ai mis également en vert et totalement vert, car il est largement dans les clous.

Monsieur le Maire

Ça veut dire qu'on est vraiment bien subventionnés au niveau des équipements, on est supérieurs à la moyenne nationale.

Monsieur Gilles GAILLARD

Ça veut dire que 46 % de nos équipements bruts sont financés par la dotation de subvention.

C'est vraiment excellent, au-dessus de la moyenne de toutes les villes et c'est très appréciable, il faut continuer dans cette voie-là.

[Inaudible]

On va revenir dessus, on va recouper tout cela. Dépenses d'équipement brut par rapport à la population. Là c'est un double critère, c'est-à-dire que si vous êtes inférieur à 100 € par habitant, vous êtes en mauvaise position cela veut dire que vous n'investissez pas assez et si vous êtes au-delà de 600 € par habitant vous investissez trop et ça peut être périlleux, c'est un critère d'alerte.

Monsieur le Maire

Concrètement, inférieur à 100 € cela veut dire que l'on a un laisser-aller au niveau de l'entretien général des équipements ; supérieur 600 € cela veut dire que l'on surinvestit.

Monsieur Gilles GAILLARD

La moyenne des villes est à 296 € et nous sommes à 463 €, c'est-à-dire légèrement supérieurs à la moyenne nationale mais largement dans les clous en matière d'investissement, c'est raisonnable et un peu dans le critère de rattrapage de ce qui s'est passé précédemment, la période Covid et avant. 4^e critère, dépense d'équipement brut par rapport aux recettes réelles de fonctionnement (taux d'équipement), idem c'est un critère à voir sur deux reflets. S'il est inférieur à 10 % ce n'est pas bon vous n'investissez pas suffisamment ; au-dessus de 50 % vous investissez trop et ça peut être dangereux. La moyenne nationale est à 22,60 %, la ville est à 37,6 %, nous permet de fonctionner correctement et nous sommes au vert, nous sommes bien en dessous des critères, nous sommes dans les tolérances.

Je vais passer maintenant au niveau des dépenses et de fonctionnement, avec les dépenses réelles de fonctionnement par rapport à la population, alerte orange et rouge à 1 200 et 1 500, deux paliers importants. La moyenne nationale est à 1 108 € et nous sommes à 1 033 €, ce qui nous permet d'avancer sereinement en vert, sur ce critère.

Au niveau des annuités de l'emprunt. On va passer quelques ratios sur les investissements et sur l'emprunt. Là on a pris un ratio qui correspond aux frais de personnel plus les annuités sur les recettes réelles de fonctionnement. C'est un double critère à deux paliers, au-delà de 55 % et au-delà de 60 % pour être en orange ou en rouge. La moyenne nationale est à 59,80 % et nous sommes à 57,80 %. Donc là nous sommes en orange et c'est un point de vigilance. C'est-à-dire que nous sommes très attentifs et il va falloir que l'on suive ça de manière vigilante. Mais il faut également le croiser, on va le croiser un peu plus tard sur un autre ratio. Annuité de la dette par rapport à l'épargne de gestion, deux paliers à 90 % et 110 %, la moyenne nationale est à 49,60 %, la ville de Triel est à 33,10 %, c'est plutôt excellent et nous passons au vert sur ce ratio.

Ratio numéro 8, l'annuité de la dette sur l'épargne brute cette fois-ci, donc un double critère de l'alerte à 110 et 120 %, la moyenne est à 54,70 %, les villes sont plutôt endettées et nous sommes à 34,90 % donc c'est plutôt rassurant nous sommes au vert et nous avançons sur le critère numéro 9, dépenses réelles de

fonctionnement + remboursement de capital sur RRF, c'est la marge d'autofinancement courante, la moyenne nationale est à 91,60 %, donc au-delà du critère d'alerte orange, nous sommes légèrement en dessous nous sommes au vert mais c'est un critère qu'il faudra tout de même surveiller dans le temps évidemment comme tous les autres. Et surtout, c'est à comparer – je vous parlais tout à l'heure du ratio numéro 6 sur lequel nous devons être vigilants, quand on voit qu'on enlève les dépenses de frais de personnel, on voit qu'on est au vert, on est légèrement en dessous donc il faut faire attention, mais on passe en dessous. Ceci nous indique que les frais de personnel sont à suivre et nos investissements doivent être mesurés quand ils ont des frais de gestion importants, dont les frais de personnel.

Au niveau de l'endettement, ratio numéro 10, encours de dette sur recettes réelles de fonctionnement, alerte financière à 1,5 ans et 2 ans, la moyenne nationale est à 0,63 an et nous sommes à 0,81 an, on est bien au vert mais comme on est au-dessus de la moyenne nationale c'est quelque chose que l'on préfère regarder de près, vraiment faire attention à ce critère et être attentifs.

Deuxième taux d'endettement ou là c'est l'annuité d'emprunts sur les recettes de fonctionnement, alerte financière au palier 20 et 25 %, la moyenne nationale est à 8,30 % et nous sommes à 5,6 %. Nous sommes vraiment très verts et heureux d'avoir ce bon résultat.

Ratio numéro 12, intérêts de la dette sur les dépenses réelles de fonctionnement, 2 paliers 5 % et 10 %, la moyenne nationale est de 1,80 %, basse, et nous sommes encore plus bas, à 1 % et nous sommes au vert sur ce ratio. Ça souligne la part de dépenses de fonctionnement affectée au règlement des intérêts.

[13] Annuités d'emprunts sur produits des impôts locaux, paliers à 30 et 40 % pour les alertes orange et rouge, la moyenne nationale est à 13,80 % et nous sommes à 8,80 % et largement au vert.

Ratio 14, intérêts des emprunts sur l'encours de la dette, paliers à 5 et 7 % la moyenne nationale est à 2,50 %, nous sommes à 1,1 %. Encours de la dette par rapport à l'épargne brute, c'est la capacité **[inaudible]** si on devait tout arrêter et tout rembourser, c'est un critère théorique évidemment, le palier à 10 et 12 ans, la moyenne nationale 4,1 ans et Triel est à 5,1, nous sommes au-dessus de la moyenne nationale donc on l'a mis en orange, en vigilance.

On passe au taux d'épargne, le taux d'épargne brute et le taux d'épargne net. Le taux d'épargne brut inférieur à 10, c'est orange ; inférieur à 8, c'est rouge. Moyenne nationale à 15,20 %, la ville de Triel est à 15,90 % au-dessus, donc très vert, nous sommes heureux d'avoir un bon taux d'épargne. Taux d'épargne net inférieur à 5 %, orange ; inférieur à 2 % rouge, Triel est à 11,20 % par rapport à une moyenne nationale de 8,40 %. Nous sommes verts, nous sommes des bons épargnants et de bons gestionnaires.

[inaudible]

Monsieur le Maire

On ne va pas revenir sur le détail de tous les calculs...

[inaudible]

Monsieur Gille GAILLARD

C'est toujours la différence entre les recettes et les dépenses **[inaudible]**. On va passer un tableau consolidé sur l'ensemble et on voit que sur les 18 critères que je viens de parcourir, ce qui est intéressant c'est le faisceau d'indices et de critères que l'on doit regarder ensemble dans leur globalité.

Dans l'ensemble, c'est très vert, mais nous avons quand même des points de vigilance, en tout cas dans l'ensemble nous avons, sur les 18 critères, 17 confirmations de la bonne santé de la ville de Triel, un ratio d'alerte de vigilance – en tout cas où il nous faut être attentifs et continuer à bien gérer la ville qui est liée aux frais de personnel je le rappelle, aux frais de fonctionnement – et aucune zone d'alerte rouge. J'ai entendu des rumeurs de tutelle, je ne comprends pas, il n'y a aucune tutelle... Une préfecture ou un banquier qui regarde ce tableau il utilise ces mêmes critères d'études et il voit évidemment une bonne santé. J'en profite pour remercier les équipes, mes collègues qui ont travaillé dessus et mais également tout le personnel qui a œuvré toute l'année pour aboutir à ces résultats.

Madame Valérie LENORMAND

Si je peux me permettre, c'est super les petites choses colorées et je suis ravie qu'on soit dans le vert, parce que le rouge ce n'est vraiment pas joli comme couleur. Si on reprend l'URSSAF – pardon parce que du coup, c'est un petit peu moins joyeux car ça parle du 012 de la masse salariale et du point de vigilance

qu'on doit avoir – mais dans les calculs qu'on a fait rapidement sur le compte de gestion et c'est pour ça qu'on s'est abstenus et je m'abstiendrai également pour le compte administratif et donc après certainement sur le budget, enfin je dirai non et je vais juste vous expliquer pourquoi. L'URSSAF est une taxe que tout le monde paye, ce sont des cotisations obligatoires. Pour la cotisation des titulaires elle est de 15,43 % et pour celle des non-titulaires la cotisation est à 20,85 %. Ce qui fait que, même si les crédits ouverts cette année à 1 040 000 € étaient un peu trop élevés puisque, grosso modo, on aurait dû payer 840 000 €, d'avoir émis 258 000 € de titres il manque 582 600 € sur l'année 2022 que l'URSSAF va nous réclamer, 582 600 € que je vais rajouter sur mon budget 2023 ça fait 1 060 000 €, et 1 060 000 € ça ne va pas nous mettre les ratios au vert. Du coup je vous invite vraiment à regarder ça parce que je pense que c'est un problème et la facture va bientôt arriver.

Madame Souad BENDJEDDOU

Je pense que l'idée c'est de faire glisser le coût, parce qu'on fonctionne par décaissement et encaissement. Ces décaissement et encaissement vont glisser sur 2023 et même si c'est budgété le manquement passera sur l'année suivante...

Monsieur [Inaudible]

On parle de beaucoup d'argent, de 600 000 €.

Madame Souad BENDJEDDOU

C'est ça qui va se passer.

[Intervention de Valérie Lenormand inaudible]

Monsieur le Maire

Ce discours est très beau, mais on est fin mars, l'URSSAF se serait réveillée avant. Moi, les rumeurs de « on est en décembre, on ne pourrait pas payer les budgets » etc., on va arrêter, vous faites des beaux discours, impeccable on entend bien. Par contre honnêtement au bout d'un moment on va arrêter de dire que tout le monde fait n'importe quoi, que le Comptable Public fait n'importe quoi, et on va se remettre en cause. Parce qu'on est à Triel !

[Inaudible]

Sonia voulez-vous intervenir ?... On fait une petite interruption de séance...

Madame Valérie LENORMAND

Sur le point 10, Monsieur Aoun, vous n'avez pas le droit de participer.

Monsieur le Maire

J'ai le droit d'assister au débat et d'intervenir...

Madame Valérie LENORMAND

Non. D'assister et ne pas participer. Et vous ne faites que participer depuis tout à l'heure.

Monsieur le Maire

J'ai fait une suspension de séance !

[inaudible]

Madame Sonia HESPEL

Je suis directrice des finances mais déjà le service RH envoie directement les paies, nous envoie un flux et ça part directement...

Madame Souad BENDJEDDOU

En DSM de toute façon c'est automatisé...

Madame Sonia HESPEL

Je mets vraiment ce qu'il y a sur les fiches de paie, donc les charges et les paies.

Nous, on a payé 1 900 000 € d'URSSAF, je viens de regarder, parce que vous regardez une ligne mais il y a 14 comptes impactés. Même en 64 111, même tous ces comptes-là, il y a une partie d'URSSAF dedans. Vous regardez seulement la prévoyance des cotisations sociales et de l'URSSAF, mais ça concerne plusieurs comptes. Donc en tout, je viens de regarder, sur un on a trois tiers URSSAF, sur un on a déjà payé

1 948 000 €. Comment on peut payer 258 000 € en sachant... on sait bien que les charges patronales sont quand même importantes... Au bout d'un mois qu'on ne paie pas et même si on a fait une déclaration en retard, on reçoit tout de suite des pénalités et donc ce n'est pas possible. [...] Il y en a 14. Toutes les lignes qui impactent le[inaudible]

Madame Line WENZEL

On en revient au même point, c'est que si vous communiquiez les grands livres exploitables, on ne serait pas là en train de vous poser des questions. On aurait déjà nos réponses.

Madame Sonia HESPEL

Il y a toutes les lignes dans le compte administratif.

Monsieur le Maire

Je vous remercie Sonia pour ces précisions d'ordre technique qui permettent de rétablir le bon sens. C'est une stratégie classique, on essaie de faire peur, on ne pourra pas payer, on a eu ça pendant pas mal de temps, vous regarderez les bases, c'est encore le même débat.

Madame Souad BENDJEDDOU

Au-delà d'une question c'est plutôt une remarque. J'aurais bien voulu avoir, sur l'analyse financière que Gilles a faite puisqu'elle m'intéresse particulièrement, les éléments qui t'ont permis de d'établir ce beau tableau et ces fichiers, c'est souvent intéressant et c'est vrai que les sources sont intéressantes et je serais preneuse des infos, si tu me les communiquais en tout cas. D'autre part, sur l'aspect purement des éléments financiers, encore une fois, je vais répéter ce que j'ai déjà répété depuis plusieurs conseils municipaux et je vais le faire assez calmement, on n'a aucune information concrète. Le grand livre que nous vous avons réclamé sur le CM précédent et que vous nous avez envoyé était inexploitable. Nous ne l'avons pas eu de manière exploitable. On vous l'a réclamé encore une fois, je vous ai revu la semaine dernière et vous m'avez dit « oui, très bien », en fait on n'a rien. On n'a aucune information pouvant abonder. On veut seulement comprendre et pour autant nous n'avons rien et j'aimerais juste comprendre pourquoi.

Monsieur le Maire

Je vais diffuser en direct la maquette de la ville du CA, ça comporte 150 pages exactement, vous avez la totalité, c'est retracé entièrement, tout ce qui a été dépensé par chapitre et par article. Effectivement on ne va pas rentrer dans le cadre du nombre de chouquettes qui ont été achetées, ça je vous l'accorde. Par contre, tous les éléments sont présents. Combien a été dépensé dans les écoles, pour le personnel, les subventions qui ont été versées, équipements, etc., je vous l'accorde c'est un document difficile à appréhender et très complet. On peut voir l'entretien, la réparation de réseau, etc., on ne va pas rentrer dans les factures de chacune des révisions qui ont lieu sur les véhicules des services techniques ou les véhicules de la ville. Je pense que ça n'intéresse pas les Triellois, on est sur un budget de 17 millions d'euros et on ne va peut-être pas passer notre temps sur des factures de 50 € pendant un Conseil Municipal.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Moi je vous parle du 012. C'est-à-dire les charges de personnel et frais assimilés. Dans ce chapitre, il y a effectivement un article qui porte sur les cotisations URSSAF, sur les budgets précédents, je l'ai dit tout à l'heure, ces cotisations étaient de l'ordre de 750 000 € à 900 000 €. Vous avez budgété, dans le budget primitif 2022, 1 040 000 €. Je n'arrive toujours pas – vous pouvez toujours crier au complot – à comprendre comment on arrive à ce résultat, on ne retrouve pas nos petits par rapport aux cotisations URSSAF. Il y a une erreur quelque part. Vous pouvez toujours dire que c'est dilué dans l'ensemble du document, il n'empêche qu'à un moment donné le 012 est concentré sur les pages 13 et 14, que la cotisation URSSAF est de 258 000 €, crédit annulé 781 000 €, ce n'est pas moi qui le dis, c'est écrit dans le document. Donc en faisant les comptes, quand on rapporte les 15,43 % de cotisation URSSAF, je suis désolé ça ne fait pas ce niveau-là. Et qu'on ne vienne pas m'expliquer que c'est dilué dans 14 comptes. À un moment donné, ces éléments sont concentrés sur une partie du document, c'est comme ça que se monte un compte administratif et là je ne vois pas apparaître ces éléments-là. Ça veut dire qu'il y a un défaut de paiement ou autre, il y a un problème évident par rapport aux cotisations URSSAF.

Vous remontez jusqu'en 2018 voire avant, les cotisations ont toujours été affichées à hauteur de 700 000 € à 900 000 €. En appliquant les 15,43 sur l'ensemble de la rémunération pour l'année 2022, j'arrive quasiment à 980 000 €. Donc je ne comprends pas. Un budget doit se fonder sur des chiffres exacts et là, vous nous expliquez que c'est dans le 14...

Monsieur le Maire

C'est ce qui a été mandaté !... Ça a été mandaté. S'il y avait eu un seul problème au moment [des multiplications et des additions, on l'aurait vu. C'est automatisé. Au mois de septembre, où justement il y avait un décalage de l'ordre de 40 000 € sur un train de paie, on a eu un rappel dans les trois semaines et justement, comme l'a très bien dit Sonia précédemment, ils voulaient nous faire payer des pénalités. Je vous assure que c'est encadré.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

J'entends bien que c'est encadré, je dis simplement que l'on peut s'interroger. Il y a un écart par rapport aux années précédentes, il y a un écart par rapport à ce qui avait été budgété et il y a un écart quand on applique les 15,43 % sur l'ensemble de la rémunération. Excusez-nous, mais on est en droit de se poser la question, il manque 750 000 € quelque part.

Monsieur le Maire

Ils ne manquent pas !

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Si je regarde le...

Monsieur le Maire

Sonia l'a expliqué !

Monsieur Yvon ROSCONVAL

L'explication n'est pas satisfaisante. Les pages 13 et 14 résument l'intégralité de ce qui a été payé en cotisation URSSAF. C'est ce qu'on retrouve dans tous les CA, c'est à ce niveau-là qu'on retrouve ce qui a été payé en cotisation URSSAF. Et là on voit un montant nettement inférieur. On est donc en droit de se poser la question.

Monsieur le Maire

Si cette explication ne marche pas, je vais faire différemment. Vous dites qu'il manque 10 %.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Non. Je ne vous dis pas...

Monsieur le Maire

750 000 €. Si, c'est ce que vous avez dit, à peu près 10 %. Les effectifs ont-ils changé ? Ils ont diminué... [...] Vous me dites que vous avez 750 000 € de plus. Est-ce que les effectifs ont évolué ? Non. Ils ont plutôt diminué... Monsieur Rosconval laissez-moi finir mon raisonnement vous allez comprendre que vous allez dans une impasse. Si vous diminuez [...] vous me dites que vous avez 750 000 € de décalage, soit à peu près 10 %. Donc je vais avoir environ 10 % d'effectifs en plus, on va déduire tout ce qui est augmentation, 7-8 %. Or les effectifs ont diminué. Donc ils ne manquent pas ! Ça a bien été payé !... Vous êtes dans une impasse ! Si vous avez le même nombre d'effectifs vous ne pouvez pas augmenter votre budget de 8 % !

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Je vais vous répondre et on va essayer de sortir de l'impasse. Moi je ne raisonne pas par rapport aux postes, ça n'a aucun sens ! Il faut raisonner par rapport à la rémunération. Parce que les cotisations sont perçues sur les rémunérations. Ce ne sont pas les postes, ce ne sont pas les « pinpins » qui payent les cotisations, c'est la rémunération. Si on regarde la rémunération globale en 2021, elle était de l'ordre de 5,65 millions d'euros. Vous avez payé 877 000 € de cotisation URSSAF. En 2022, l'enveloppe globale de la rémunération – et on y reviendra tout à l'heure sur les questions de rémunération parce qu'il y a des vraies questions par rapport à ça – vous étiez sur une augmentation qui amenait la rémunération globale à

6,4 millions d'euros si on additionne rémunération non-titulaires, titulaires, plus autres primes etc. les éléments de rémunération sont dans le 012 on les retrouve très bien. Normalement, si j'applique le même taux, je devrais trouver 982 000 € dans l'article 64 51 et on ne les retrouve pas. Donc on est en droit de se poser la question. Dans les budgets présentés les chiffres doivent être exacts, sinon on est sûr de l'insincérité. Ne me dites pas que c'est dilué dans le... c'est concentré sur une page. Et là, le 64 51 devrait être concentré. L'ensemble des cotisations URSSAF qui ont été payées. Il y a un problème quelque part !

Monsieur le Maire

Il y a 14 articles.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Ce n'est pas le fait qu'il y ait 14 articles !

Monsieur le Maire

Ça les étale ! Ils sont répartis différemment !

[inaudible]

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Je sais très bien qu'il y a 14 articles ! Ils sont répartis par type d'activités, selon les activités différentes des agents. Mais à un moment donné, ils sont concentrés sur les pages 13 et 14. Vous pouvez tordre le truc dans tous les sens, c'est incompréhensible. À votre place je poserais la question ! Je ne chercherais pas à expliquer tout va bien ! Et vous reproduisez la même erreur sur le budget primitif.

Monsieur Gille GAILLARD [inaudible]

Monsieur Rosconval, merci beaucoup pour cette remarque et on peut comprendre le décalage de la ligne URSSAF. On la comprend et on va regarder pourquoi. Mais l'agent comptable nous a envoyé ça, on ne va pas lui demander de nous envoyer 800 000 € de plus de factures... Nous, on enregistre ce qu'il nous a envoyé.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Ce n'est pas le bon raisonnement...

Monsieur le Maire

Monsieur Rosconval, il n'y a pas que votre raisonnement qui est bon ! Sonia vous a expliqué.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Est-ce qu'on est d'accord pour dire que dans le 012, tel qu'il est positionné en pages 13 et 14, cela concentre les éléments sur les rémunérations payées sur les cotisations ? Regardez sur les autres articles, au niveau des retraites par exemple, on étale. Sur les autres éléments, on étale. Et là il y a une différence. C'est incompréhensible. Vous pouvez tordre le truc dans tous les sens, c'est incompréhensible.

Monsieur le Maire

Parce que les répartitions ne sont pas les mêmes.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Mais bien sûr...

Monsieur le Maire

Si, ça a changé. Vous n'êtes pas d'accord. On ne va pas débattre des heures...

[Inaudible]

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Qui vous a fait une présentation précise ?

Monsieur le Maire

Sonia !...

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Ah non ! La présentation n'est pas précise ! Dans le 012 vous devez avoir toutes les lignes concentrées au même niveau, c'est évident ! Il ne faut pas présenter un budget qui comporte des inexactitudes.

Monsieur le Maire

Interruption de séance n° 2, Sonia s'il vous plaît ?...

Madame Sonia HESPEL

Sur l'année 2021, sur tous les articles qui nous ont permis de payer l'URSSAF, on a payé 1 924 000 €. Et là cette année en 2022, 1 948 000 €. En fait vous parlez d'un article, mais il est possible qu'au budget 64 51 ça ait changé d'article. C'est simplement l'explication qu'on pourrait donner pour la différence. Mais sur la globalité des charges à l'URSSAF, vous avez 1 928 000 € pour 2021, 1 348 000 € **[Inaudible]** pour...
[...] Oui, enfin moi j'ai regardé sur l'URSSAF ville...

Madame Souad BENDJEDDOU

Sur le 012, charges sociales...

[Inaudible]

Non mais j'explique ! Vous permettez ?! Il n'y a pas de « ton » Monsieur Aoun ! Je suis en train de parler à Sonia donc laissez-moi m'adresser à elle ! Merci !... [...] C'est un agent, je la respecte ! On parle entre collègues ! Moi, je suis une financière et je la respecte en tant que consœur ! Consœur Sonia, ce qui me cause souci, c'est que dans votre appréciation de la partie sociale, charge et salaire compris, vous aviez 2 117 000 € en 2022 de crédit ouvert, vous avez mandaté 101 millions tout court et vous avez annulé le mandat pour 1 116 000 **[Inaudible]** donc d'où vient cette modification ?... Je voudrais juste comprendre, sur la ligne d'annulation, sur la partie URSSAF et là je rejoins ce que vient de dire mon collègue monsieur Rosconval, que la cotisation URSSAF vous avez doté 1 040 000 €, vous avez payé et mandaté 258 000 € donc on revient sur ce qui a été dit et vous avez annulé 181 000 €.

Madame Sonia HESPEL

Vous parlez de l'URSSAF du compte de prévoyance. Il a peut-être changé d'article, c'est juste un article qui peut avoir...

Madame Souad BENDJEDDOU

Donc vous justifiez qu'il y a un écart de 700 000 € sur la partie URSSAF ?

Madame Sonia HESPEL

Sur la totalité de ce qu'on a payé à l'URSSAF pour 2021 et 2022, c'est cohérent. Vous avez 1 924 000 € et 1 348 000 €...

Madame Souad BENDJEDDOU

Non, ce n'est pas cohérent parce que vous avez 2 117 000 € au total et vous passez à 1 million mandaté.

Madame Sonia HESPEL

J'ai pris le compte URSSAF... Sur ce que demandait la fiche de Monsieur Rosconval **[Inaudible]**, on est équivalents au niveau de l'URSSAF.

Madame Souad BENDJEDDOU

Donc, je reviens sur mon observation du début, et c'est à vous que je m'adresse, Monsieur Aoun, je vous ai demandé tout à l'heure des explications pour pouvoir comprendre, et vous m'avez répondu « je vous fournis le tableau que je montre à l'écran », vous voyez bien que ce n'est pas audible ni compréhensible ! Si vous voulez qu'on ait un CM autour du budget pour lequel on puisse avancer, avoir des informations et surtout abonder, pour comprendre, donnez-nous les éléments en amont ! Aujourd'hui vous nous donnez un tableau avec des chiffres qui sont inutilisables, intraduisibles. Donc, ça demande un travail en amont très important. Et, c'est ce que je répète depuis plusieurs conseils municipaux et surtout le précédent. Aujourd'hui je réitère ma demande d'un compte ou d'un grand livre pour pouvoir exploiter les éléments et vous verrez que, aussi bien Yvon que les autres ici présents et moi-même, pourront mieux apprécier les chiffres que vous nous avancez et l'on ne devrait plus avoir ce genre de débat.

Monsieur Gilles GAILLARD

On aurait pu en parler en commission...

Madame Souad BENDJEDDOU

M'as-tu donné le grand livre lors de la commission ?

Monsieur Gilles GAILLARD

Je vais rajouter quelque chose. Le plan comptable a un peu changé... Les lignes ne sont plus les mêmes !**[Inaudible]**

Madame Souad BENDJEDDOU

C'est un faux débat. Sur ton plan comptable, il y aura toujours des 012, etc. et on fait le lien.

Monsieur Gilles GAILLARD

On reviendra dessus.

Monsieur le Maire

Fin de la suspension. Je vais laisser la présidence à Pascal Gilles pour passer à la mise aux voix, je vais sortir de la salle.

On n'a pas fini. On vous écoute.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

J'ai une autre question, mais celle-là je l'ai posée en commission et je n'ai pas eu de réponse. Je suis assez surpris sur la rémunération des non-titulaires, on passe de 2 136 000 € à 2 732 000 €.

Monsieur Gilles GAILLARD

On est sur le compte administratif, là. En commission on a parlé du budget primitif...

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Je vous parle du compte administratif, je vous propose d'aller en page 13, l'article 64 131, on passe donc, en termes de rémunération de 2 136 000 €, c'est issu du compte administratif 2021, je raisonne par rapport au réalisé...

Monsieur le Maire

On est en 2022 Monsieur Rosconval...

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Mais oui ! Je vous explique. En 2021 la rémunération des non-titulaires était de 2 136 000 €. En 2022, elle est passée à 2 732 000 €, soit une augmentation de l'ordre de 600 000 €. J'aimerais comprendre, alors que les effectifs n'ont quasiment pas bougé, comment on en arrive à une progression aussi importante. Comment expliquez-vous cette progression ? Pour aller jusqu'au bout de mon raisonnement, entre 2021 et 2022, la rémunération des non-titulaires a augmenté d'un million. Elle est passée de 1,7 million 2,7 millions. C'est juste énorme, alors que les effectifs n'ont pas bougé.

Monsieur le Maire

On a entendu. Tout le monde est payé, donc ça va.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

C'est juste extraordinaire. La rémunération des non-titulaires additionnée à la rémunération des titulaires qui augmente de manière significative, tout le monde est payé, c'est très bien. Sur deux ans, ça correspond à 58 % d'augmentation. On est quand même un peu au-dessus de l'inflation...

Monsieur le Maire

Je pense que vos pourcentages sont un peu exagérés...

Monsieur Yvon ROSCONVAL

1,7 million payés en 2020...

Monsieur le Maire

Attendez. 1,7 million, c'est pour les titulaires ?

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Pour les non-titulaires. Et c'est ce qui a été payé en 2020.

Monsieur le Maire

On remonte à 2020 ?...

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Je vous dis, sur deux ans.

Monsieur le Maire

Là on travaille sur le compte administratif 2022.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

C'est bien de comparer par rapport au réalisé des années précédentes...

Monsieur le Maire

Ce qu'il est intéressant de comparer, c'est le montant total. En 2020, on devait être à 7,3 millions, après on est passés en 2021 à 7,8 millions et en 2022 on a 8,6 millions. Donc on a une évolution régulière qui n'est pas choquante [**Inaudible**] qui pourrait juste correspondre éventuellement aux nouveaux effectifs qui ont été embauchés au niveau de la police municipale, et ensuite on a une stabilisation faite en 2022, qui nous a permis de limiter ce qui avait été présenté dans les slides où on est inférieurs, si on suivait le GVT plus l'inflation, on est inférieurs au montant qu'on devrait payer avec les effectifs de 2020.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Moi je vous dis que les effectifs n'ont pas bougé. Si je regarde entre 2021 et 2022 les effectifs sont quasiment [**Inaudible**], ils ont même baissé au niveau des non-titulaires. Ils sont passés de 103 en 2021 à 101 en 2022, et pour autant, la rémunération des non-titulaires a augmenté de 600 000 €. Explication ? Je veux juste comprendre, ça fait quasiment 30 % d'augmentation sur un an.

Monsieur le Maire

J'ai un des employés qui vient de m'écrire. Ils n'ont pas apprécié vous les traitiez de « pinpin »... [...] Je ne plaisante pas, je viens de recevoir... Je vous dis juste ce que je viens de recevoir !... Je ne plaisante pas, je lis « Monsieur Rosconval nous a traités de pinpins » !

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Mais arrêtez d'essayer de faire diversion...

Monsieur le Maire

Je ne fais pas diversion !... [...]

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Je vous pose simplement une question, je vous demande pourquoi la rémunération des non-titulaires est passée de 2,1 millions à 2,7 millions, en l'espace d'un an ! C'est une augmentation de 30 %, les effectifs n'ont pas bougé, je veux comprendre.

Monsieur le Maire

On vous a reçu, Monsieur Rosconval, pendant deux heures avec Monsieur Ahcène Mebarki, c'était intéressant, justement de manière à lever ce genre de discussion, après on vous a reçu en commission, on a envoyé des réponses par rapport aux différents points abordés lors de la commission, et aujourd'hui vous arrivez en pinaillant sur une ligne alors que ce qu'il faut regarder ce sont les totaux, par chapitre.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Et quand je regarde ligne par ligne je m'aperçois que les totaux ne sont pas fiables.

Monsieur le Maire

Les totaux ne sont pas fiables...

Madame Souad BENDJEDDOU

Pardonnez-moi, mais l'analyse par ligne nous permet de savoir quels sont les vases communicants...

Monsieur le Maire

Vous me diriez « les totaux n'étaient pas les bons[Inaudible] » je dirais oui. Ce n'est pas ce que vous me dites, vous me dites qu'on n'a pas payé...

Monsieur Yvon ROSCONVAL

On a été élus par des Triellois. On a le droit de contrôler votre activité, y compris sur le plan comptable et budgétaire. Là, il y a une dérive en matière de rémunération des non-titulaires de l'ordre d'un million sur deux ans. Je vous ai dit que ça représentait quasiment 60 %, sur une seule année, ça représente quasiment 30 % d'augmentation. Donc on aimerait comprendre. Alors que sur les effectifs titulaires, la rémunération n'a pratiquement pas augmenté. Il ne s'agit pas d'un système de vases communicants, sur la rémunération des titulaires ça ne bouge quasiment pas, ça prend à peine en compte l'inflation, par contre sur les non-titulaires, on est sur une augmentation très significative. J'aimerais comprendre, j'ai le droit de poser la question ! On est quand même sur un registre de 600 000 €, ce n'est pas anodin !

Monsieur le Maire

012 en dépense de fonctionnement. Chapitre 62 16, de 2019 à 2022, les chiffres sont à peu près cohérents on est sur quelques milliers d'euros. [Inaudible] 62 16, on est à zéro sur les trois premières années, au CA 2022 on est à 26 425 €... Vous voulez faire des comptes d'apothicaire ? [...] Le total augmentant, le nombre d'agents ne changeant pas, on est forcément sur des agents qui sont payés, et donc les cotisations aussi également, et c'est vérifié par des organismes. Monsieur Rosconval je ne vous ai pas coupé la parole ! Ça augmente de manière linéaire donc c'est crédible. J'ai sorti les chiffres avant...

Madame Souad BENDJEDDOU

On en revient toujours à la même chose, Monsieur Aoun. Encore une fois, vos chiffres ne veulent rien dire si l'on n'a pas de la matière... On va répéter ça en boucle, ça va durer encore très longtemps parce que les informations nécessitent un travail en amont. Je peux vous le répéter de n'importe quelle manière, Sonia, qui fait son travail et je n'ai aucun doute sur la capacité et ses compétences techniques, j'ai confiance en sa façon de faire ce n'est pas le sujet. Le sujet, c'est l'information, on veut pouvoir la contrôler, la vérifier, et comme vient de dire Yvon Rosconval, c'est de notre droit le plus absolu. On veut juste pouvoir faire valoir notre droit. C'est juste ce que l'on vous demande et vous refusez systématiquement de nous l'octroyer.

Monsieur le Maire

Non, pas du tout...

Madame Souad BENDJEDDOU

Donnez-moi le grand livre alors, Monsieur le Maire...

Monsieur le Maire

Vous oubliez quelque chose, en 2020 il y avait quoi ?

Madame Souad BENDJEDDOU

Mais on ne parle pas de 2020 on parle de maintenant... Il y avait quoi ?

Monsieur le Maire

Il y avait le Covid. Et donc résultat, qu'est-ce qu'il s'est passé ?

Madame Souad BENDJEDDOU

Et alors ? [...] Mais vous mélangez tout !

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Je vous pose la question, en 2021 vous avez payé pour les non-titulaires 2,1 millions ; en 2022 vous payez 2,7 millions, expliquez-moi la différence ! Pourquoi 600 000 € ? Ma question est simple et vous n'êtes pas obligé de rebalayer tous les chiffres comme vous l'avez fait tout à l'heure. Je veux simplement comprendre pourquoi on passe de 2,1 millions à 2,7 millions, une augmentation de 30 % alors que les effectifs n'ont pas bougé.

Monsieur Gilles GAILLARD

Monsieur Rosconval, il vous manque 600 000 € négatif d'un côté et 600 000 € de l'autre en positif. Je reviens sur mon plan comptable, et je pense que c'est une question d'affectation.

Madame Souad BENDJEDDOU

Magnifique, Gilles ! Ça répond à ma question, où est mon grand livre général ? Parce que ça permettrait au moins de voir les balances entre certains comptes comptables comme tu viens de l'expliquer. Donc s'il vous plaît, donnez-nous les grands livres 2022. Comme ça nous pourrions travailler.

Monsieur le Maire

Vous l'avez déjà.

Madame Souad BENDJEDDOU

Non on ne l'a pas ! Vous ne nous l'avez pas donné Monsieur le Maire ! **[Inaudible]**

Donc vous voyez bien que vous ne respectez pas nos droits les plus basiques d'avoir accès aux informations.

Monsieur le Maire

Mais on ne vous cache rien...

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Je ne comprends pas Monsieur Gaillard votre raisonnement, les 600 000 € d'un côté, les 600 000 € de l'autre. Pour l'instant je suis en train de vous expliquer qu'il manque 730 000 € sur les cotisations d'URSSAF, que la rémunération des non-titulaires a augmenté de 600 000 €...

Monsieur Gilles GAILLARD

Je suis d'accord...

Monsieur Yvon ROSCONVAL

La seule question que je vous pose, c'est pourquoi cette augmentation. Comment l'expliquez-vous ?

Monsieur Gilles GAILLARD

On ne masque rien...

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Je ne dis pas que vous masquez...

Monsieur le Maire

En 2021 c'était pareil, il y avait la Covid il y a peut-être eu moins d'heures supplémentaires... Il n'y avait plus de manifestations, il faut en tenir compte...

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Il y a une augmentation de 30 % entre 2021 et 2022, c'est incompréhensible.

Monsieur le Maire

Mais il y a eu des augmentations naturelles, plus des heures supplémentaires. Et tout ce qui était Covid en 2021 c'était aussi fermé pas mal de fois.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Les gens ont continué à être rémunérés. Si les heures supplémentaires représentent quasiment 30 % de la rémunération...

Monsieur le Maire

Non, ce n'est pas ce que je vous ai dit, il y en a pour à peu près 200 000 €.

Monsieur Gilles GAILLARD

Il y a eu du chômage partiel, peut-être...

Madame Sophie KÉRIGNARD

Sans rentrer dans les détails mais tout simplement pour éviter ce genre de conversation, c'est bizarre parce que le grand livre 2020-2021 vous l'avez communiqué de manière relativement complète, avec des intitulés, avec les dates. Celui de 2022 a été demandé à plusieurs reprises, nous ne l'avons pas.

Monsieur le Maire

Si, il a été communiqué à Madame Voillot...

Madame Sophie KÉRIGNARD

2022, je répète, les intitulés et les dates sont incomplets, donc il est très compliqué à exploiter...

Monsieur le Maire

Monsieur Rosconval a reçu le 2022 !

Madame Sophie KÉRIGNARD

Il est inexploitable ! [...] Vous avez voulu nous réunir...

[Inaudible] Je peux finir ? C'est bizarre parce qu'entre 2020, 2022 **[Inaudible]**, celui de 2022 est illisible. On vous a demandé janvier, février et mars 2023, vous nous avez répondu que ça ne servait à rien, à la dernière réunion que nous avons eue. Donc, ça éviterait ce genre de conversation... **[Inaudible]**. Par rapport à la dernière réunion, on vous a demandé le grand livre, on vous a demandé les pièces comptables, à chaque fois de toute façon c'est une fin de non-recevoir. Après, vous vous étonnez qu'il y ait ce genre de changement stérile. Je suis d'accord avec vous c'est complètement stérile mais si vous donniez les informations exploitables en amont... De même, ce soir vous nous projetez un document quasiment illisible, de loin c'est compliqué de le voir, et vous vous étonnez que l'on ait des réactions. Mais on a en instantané ce document, avec des ratios, le taux d'épargne brut, etc., comment vous le calculez, mais on a besoin d'informations. Nous ne sommes pas tous financiers autour de cette table, donc le rôle aussi d'un Conseil Municipal, c'est de donner de l'information claire et lisible. On est 33 élus, on représente les Triellois, et je pense que l'intérêt c'est de communiquer l'information. On est en capacité de pouvoir l'analyser correctement. Cela éviterait des énervements, des personnes qui se disent « de toute façon on répète toujours la même chose ». On répétera toujours la même chose tant que l'on n'aura pas une information correcte.

Monsieur le Maire

Mais on vous a envoyé un rapport d'orientation budgétaire de 90 pages...

Madame Sophie KÉRIGNARD

Là on ne parle pas du ROB...

Monsieur le Maire

Je ne vous ai pas coupée. On vous a envoyé un document de 90 pages et en parlant de ce document savez-vous combien on a eu de téléchargements ? 7 ! Dont moi, le directeur des affaires financières et Naïma la DGS. Donc en fait il y eu 4 téléchargements. [...] Alors je vois des personnes qui disent que ça ne marche pas...**[Inaudible]**

Madame Souad BENDJEDDOU

Moi j'ai très bien téléchargé. J'enregistre et je télécharge tous les documents ce n'est pas du tout le sujet.

Monsieur le Maire

C'était juste à titre d'information.

Madame Sophie KÉRIGNARD

Je me permets Monsieur le Maire, ce n'est pas possible parce que nous l'avons même téléchargé sur nos ordinateurs c'est un mensonge, nous l'avons même exploité.

Monsieur le Maire

Je ne vous permets pas de me traiter de menteur.

Madame Sophie KÉRIGNARD

C'est un mensonge, Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire

Vous avez sorti une information du contexte, encore une fois. Concernant les informations vous avez demandées, le grand livre, en fait ce n'était pas ça que vous aviez demandé. [...] Non, je parle de Madame Kérignard. Vous avez dit pourquoi vous vouliez le grand livre. C'était pour vérifier les montants des prix des travaux engagés, je peux vous rappeler votre question ? Vous demandiez combien avions-nous engagé pour la place Prévost. Je vous ai répondu que dans le grand livre vous avez les factures payées mais pas les

montants engagés ! Et je vous ai dit que pour cela ça ne servirait à rien d'avoir le grand livre, parce que vous avez la liste des factures et non la liste de ce qui est en cours. Et les travaux n'étant pas terminés, les grands livres ne vous auraient servi à rien, vous n'allez pas voir la facture d'un travail qui n'est pas fini !

Madame Sophie KÉRIGNARD

Vous avez bien compris qu'on vous les a réclamés plusieurs fois, ce n'était pas simplement par rapport aux travaux.

Madame Bérengère VOILLOT

Et moi, j'ai demandé les marchés et je ne les ai toujours pas.

Monsieur le Maire

Si, vous avez eu le rapport d'analyses de l'ATTP... On enchaîne ?

Madame Souad BENDJEDDOU

Je ferai simplement une observation, c'est que finalement, au vu des débats que l'on vient d'avoir et des discussions et c'est vrai, je suis d'accord avec Madame Kérignard, c'est assez stérile, on n'a pas les informations et vous nous demandez de voter. Je parle de l'information de fond. La forme elle est là, très bien, on a des tableaux, on ne sait pas vraiment ce qu'il y a dedans mais on essaie de comprendre, mais les éléments de fond, nous ne les avons pas, vous ne les communiquez pas malgré nos diverses demandes et vous nous demandez de voter. C'est ça l'idée ?

Monsieur le Maire

Non ce n'est pas ça l'idée. Pour les gens qui sont là présents, je pense que tout le monde est au courant qu'il y a des commissions préalables, qu'on a tous des messageries, et à aucun moment nous avons eu une question sur une erreur potentielle – parce que je dis bien potentielle – ou une suspicion d'erreur sur le compte de gestion ! En revanche on arrive au Conseil Municipal... Laissez-moi parler parce que votre stratégie c'est toujours la même : je prends une ligne au hasard sur un bouquin de 33 pages, et je dis « ah ! là je crois qu'il y a un truc, je vais pouvoir gratter » et au lieu d'avoir une démarche constructive, c'est-à-dire, de dire « tiens, j'ai un doute excusez-moi Monsieur le Maire je ne comprends pas cette ligne-là » et les Triellois attendent cette démarche constructive. Et ce n'est pas du tout cela. « Je vais voir quelle ligne je vais pouvoir prendre » pour essayer de nous mettre en défaut et même les services. Après les personnes viennent ici, vous expliquent qu'elles ne comprennent pas, qu'elles n'ont pas les informations, etc. Si vous vouliez réellement comprendre, la démarche que vous auriez ne serait pas celle-là. La démarche que vous auriez serait de m'envoyer un courriel parce que vous avez un doute sur un point et je transfère. J'ai répondu aux questions que vous aviez en commission, elles ont été envoyées hier. Si les réponses qui vous ont été adressées ne vous conviennent pas ou ne sont pas suffisantes, on reste à votre écoute pour justement répondre à vos questions. J'ai régulièrement des échanges avec d'autres personnes de l'opposition, et je peux vous dire qu'elles m'ont appelé encore à 19 h pour me dire « Cédric on a un doute sur un sujet ». **[Inaudible]** Madame Bendjeddou, ce n'est pas parce que vous levez la main que je vous donne la parole ! [...] C'est la réaction normale que tout le monde attend, je pense, en tant qu'élus, de dire « j'ai un doute sur ce point, est-ce que vous pourriez apporter des éléments de précision là-dessus ? » Et ne pas essayer de mettre les services en défaut à chaque Conseil Municipal. Parce que je ne vous cache pas qu'au bout d'un moment, les services qui sont derrière moi en ont marre. Ils se disent « qu'est-ce qu'ils vont encore trouver pour essayer de nous mettre en défaut ? » C'est ça que vous voulez ? Vous voulez que tout le monde parte de Triel ? [...]

Il n'y a pas de réponse, ce n'est pas une question. Je vous dis juste comment ça devrait se passer. Si vous avez des doutes sur une ligne de trésorerie, vous demandez des informations, on vous répond. Et si les réponses que vous avez eues en commission ne sont pas suffisantes vous relancez ! **[Inaudible]**

Madame Souad BENDJEDDOU

Je crois qu'on s'éloigne du sujet. On vous a fait plusieurs courriels avec des demandes d'informations, des demandes de factures, je vous ai demandé expressément, lorsque nous nous sommes croisés il y a une

semaine, d'avoir un grand livre détaillé et vous ne m'avez pas répondu. Vous croyez que nous sommes là à vouloir faire un spectacle ! La seule chose que je précise c'est que vous nous demandez de participer à des votes sans informations. [...] Je vous demande simplement un grand livre et les factures.

[Inaudible]

Mais les commissions, je ne vais pas répéter ce qu'a dit tout à l'heure Yvon Rosconval sur la commission parce qu'il a fait la demande et je ne vais pas parler à sa place je laisserai répondre Yvon, mais moi je parle pour ma paroisse. J'aimerais qu'on arrête de faire croire que vous nous transmettez les infos. Vous ne nous transmettez rien, vous nous demandez d'agir et vous vous étonnez aujourd'hui que l'on pose des questions précises...

Monsieur Christophe MARGAT

Merci Souad de ton intervention, j'entends ce que tu dis. Maintenant, une question, que je me pose et j'ai la réponse, puisque le document que Monsieur Gaillard vient de nous présenter a été présenté en commission, on est d'accord ? On est bien d'accord ! Merci.

Moi je ne suis pas en commission finances, donc je vous pose la question.

Monsieur Gilles GAILLARD

Je me suis basé sur des chiffres qui ont été abordés en commission, un tableau de bord qui a été mis, que j'ai montré tout à l'heure qui sont les résultats qui sont vérifiés par deux institutions qui s'autocontrôlent, c'est le ministère des Finances ! Donc quand vous êtes en train de revenir sur des points qui ont été vus et revus, non seulement par le personnel de la mairie...

Monsieur le Maire

Vous ne pouvez pas ne pas être d'accord...

Monsieur Gilles GAILLARD

Je peux finir ? Il y a des gens qui travaillent en permanence. Vous remettez en cause le travail de ces gens-là, ce n'est pas très sympathique et en plus vous dites au commissaire des finances « Monsieur, vous vous êtes trompé, je ne comprends pas »...

Madame Souad BENDJEDDOU

Gilles, l'information que tu as diffusée tout à l'heure était très intéressante et je le réitère. Néanmoins, nous aurions vraiment apprécié et c'est là où je pense que ton travail en tant qu'élu est de partager avec les autres élus. Tu veux qu'on abonde dans ton sens et qu'on soutienne ta vision, partage-nous l'information en amont. Travaille avec nous en amont. Et ce n'est pas ce qui se passe.

Monsieur Gilles GAILLARD

Je travaille pour un maire...

Madame Souad BENDJEDDOU

Voilà comment on en revient à la même chose !... On en revient au fond ! Vous nous présentez des infos...

[Inaudible]

Monsieur Christophe MARGAT

Gilles a fait le travail de faire un résumé...

Monsieur Gilles GAILLARD

Je vais poser la question à Monsieur Rosconval si je peux me permettre. Monsieur Rosconval, de quoi vous avez parlé en commission finances ? Parce que quand je vois le nombre de questions qui sont posées là, je me pose moi la question de savoir de quoi vous parlez.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

J'ai posé très clairement la question sur la rémunération des non-titulaires, toutes les personnes autour de la table qui participent à la commission ont bien entendu cette question. La réponse qui m'a été apportée, c'est « la ligne 64 131 correspond aux rémunérations des non-titulaires ». Désolé j'avais juste un peu

compris. Je voulais juste savoir à quoi correspond **[Inaudible]**, donc quand j'ai ce type de réponse, j'ai l'impression qu'on se moque de moi...

[...]

En commission, j'ai bien senti qu'il n'y avait pas d'élément de réponse par rapport à ça. On m'a dit qu'on allait me répondre par courriel, voilà la réponse que j'ai reçue en m'expliquant d'ailleurs que « conformément au référentiel M57 qui est disponible sur Internet », oui, cela je le savais aussi. Je suis désolé, mais je suis sorti du Minitel maintenant j'ai aussi Internet. Tous ces éléments-là je les avais. Mais la réponse n'est pas satisfaisante ! Je pose la question sur l'écart et on m'explique que la ligne 64 131 correspond aux rémunérations des non-titulaires. Oui, cela je le sais. Par contre, je n'ai pas la réponse sur le pourquoi 600 000 € d'écart entre 2021 et 2022.

Monsieur le Maire

Ce n'était pas cela, votre question.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Si, c'était ça.

Monsieur Christophe MARGAT [Inaudible]

Moi, j'étais présent et je n'ai pas entendu cette question. [...] Mais sinon vous avez un secrétaire de séance, où est-il ? C'est plus simple de vérifier. [...]

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Mais vous savez, par rapport aux commissions, ça fait longtemps que je propose que les commissions soient ouvertes au public. Il pourrait juger.

Monsieur le Maire

C'est illégal. Monsieur Rosconval, ce n'était pas ça votre question à la commission. De mémoire, par rapport à la réponse qui vous a été fournie, je me souviens d'une chose qui est complémentaire, ce n'est pas ça que vous avez demandé, pourquoi il y a un tel écart pour le budget 2023. Vous aviez comparé ce qu'on a budgété en 2023 et qui était inférieur à ce qui avait été mandaté en 2022. Ça, c'était votre interrogation. Et je vous avais dit qu'on allait vous apporter une réponse. [...] Je peux vous répondre sauf que là c'est sur le budget. C'est une question de budget que vous aviez posée et non pas une question sur le CA. La différence, c'est qu'on a fait une note de cadrage par rapport au heures supplémentaires aux limites qui sont, c'est une politique différente, il y a une lettre de cadrage qui a été envoyée à tous les services, et ça va nous permettre de réduire le nombre d'heures supplémentaires et de maîtriser la masse salariale qui apparaît justement en orange sur les différents « graphes » qui vous ont été présentés. On a les heures supplémentaires comprises dans la rémunération qui était trop proche. Ça, c'était la question que vous avez posée et vous n'avez pas eu la réponse effectivement, mais pourquoi vous ne l'avez pas eue ? Parce que moi la réponse je l'ai eue ce matin. Et vous avez déjà la première partie de la question qui a été envoyée et comprise par la DGS **[Inaudible]** et honnêtement quand j'ai reçu le courriel, j'ai réfléchi à la commission et je me souviens que c'était par rapport au budget 2023, j'en suis sûr. C'est ce que j'ai demandé ce matin. Par contre, l'histoire des 600 000 €, vous n'en avez jamais parlé ! Soyez honnête s'il vous plaît !

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Je vous ai parlé des dérives en matière de rémunération des non-titulaires...

Monsieur le Maire

Il n'y a pas de dérive ! C'est quoi la dérive ?

Monsieur Yvon ROSCONVAL

La dérive est de 600 000 €, et 1 million en deux ans ! **[Inaudible]**

Monsieur Christophe MARGAT

C'est vous qui mettez le ton Monsieur Rosconval. Depuis le premier conseil ! Depuis la première commission ! Le guet-apens, il y en a marre. Vous n'êtes pas d'accord parce que Cédric est maire... [...] Non, c'est votre manière de faire. Vous n'êtes pas une victime du tout.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Je ne suis pas une victime, mais j'ai beaucoup à apprendre de la part du Maire. Parce qu'en termes de victimisation...

Monsieur Christophe MARGAT

Vous avez peut-être eu l'intention de dire qu'il y avait un problème sur 600 000 €, mais on ne l'a pas compris comme ça, ça n'a pas été formulé comme ça.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Il n'empêche que la question reste posée et qu'à ce jour je n'ai pas de réponse !

Monsieur le Maire

Si, on vous a répondu.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Non !

Monsieur le Maire

Mais ils sont noyés dans la masse totale !

Monsieur Christophe MARGAT

On ne va pas rester en boucle, à un moment on va peut-être passer à autre chose... Vous n'aurez pas d'autre réponse.

Monsieur le Maire

Je peux laisser la présidence à Pascal Gilles pour qu'il puisse passer à la mise aux voix ?... Vote à bulletin secret, Pascal je te laisse la présidence... Est-ce qu'on pourrait avoir le motif de la demande ? Il faut que la demande soit motivée.

Madame Valérie LENORMAND

Vous n'avez pas le droit d'intervenir.

[...inaudible]

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Maintenant, il y a une possibilité de voter à bulletin secret, on est un tiers du conseil à le demander...

Monsieur le Maire

Je donne la présidence à Pascal Gilles, je sors de la salle.

Madame Bérengère VOILLOT

Donc, on demande un vote à bulletin secret.

Monsieur Pascal GILLES

Qui est pour un vote à bulletin secret ? On va procéder au vote à bulletin secret.

Madame Valérie LENORMAND

Françoise est-ce qu'on peut vérifier les pouvoirs d'Hakan, de Christèle et de Valérie s'il te plaît ?

Monsieur Pascal GILLES

Sur les bulletins, vous mettez « pour » ou « contre ».

Monsieur Christophe MARGAT

Pascal, tu peux lancer la question du vote ?

Monsieur Pascal GILLES

« Pour » ou « contre » l'approbation du compte administratif.

Madame Valérie LENORMAND

Hakan n'a donné son pouvoir à personne ce n'est pas écrit. Mais c'est trop tard, on est en train de voter !

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Les pouvoirs sont dilués... C'est comme l'URSSAF !

Madame Valérie LENORMAND

Déjà, le Maire est intervenu dans le débat du compte administratif, il n'avait pas le droit de le faire... Donc c'est bon, on va arrêter on va respecter les lois un minimum... Et le pouvoir de Philippe Da-Rin ne vaut rien.

[Inaudible]

Monsieur Pascal GILLES

Je veux voir les pouvoirs de tout le monde.

Madame Bérengère VOILLOT

En principe, un pouvoir doit être attribué avant d'être signé.

[...]

Nous sommes à 17 pour contre 15 contre. On a reçu le pouvoir d'Hakan qui l'a donné à Philippe Da-Rin.

Madame Valérie LENORMAND

Recevoir un pouvoir deux heures et demi après le début d'un conseil, je suis désolée Monsieur Emery
[Inaudible]

Monsieur Pascal GILLES

Merci beaucoup Monsieur Emery. Donc suite à ces précisions, on est bien à 17 « pour » et 15 « contre ». Adopté à la majorité.

Monsieur le Maire

Merci Pascal, merci pour votre confiance. On va passer maintenant à l'affectation définitive des résultats de 2022. Est-ce qu'il y a des questions concernant cette affectation ? Pas de questions. On va passer à la mise aux voix. Qui s'abstient ? M^{me} Normand, M. Béquignon, M^{me} Benoist, M^{me} Voillot, M^{me} Buquet-Maire et M. Fontaine. Qui est contre ? Le groupe VET et le binôme Triel Autrement. Adopté à la majorité. L'adoption des taux 2003 des taxes directes locales. Les taux restent inchangés, à noter que cette année on nous donne la possibilité théorique de changer la taxe d'habitation sur la résidence secondaire, sauf que pour changer ce taux-là il est directement relié à la taxe sur le foncier bâtis. C'est-à-dire qu'il ne peut pas y avoir de variations de ce taux si les autres taux ne varient pas. Donc, c'est une position assez intéressante. Est-ce qu'il y a des questions sur ce sujet ?

Monsieur Yvon ROSCONVAL

On en n'a pas parlé en commission mais je crois qu'on a eu l'occasion d'en parler par ailleurs. On regrette que les Triellois soient à nouveau sanctionnés au niveau de l'imposition locale, l'année dernière c'était 5,6 %. Je ne ferai pas l'impasse non plus sur la création de la taxe foncière au niveau de la Communauté Urbaine, de 6 points. Vous allez me dire que ce n'est pas de votre fait mais il n'empêche que le pouvoir d'achat des Triellois s'en est vu quand même sanctionné, sans oublier l'augmentation de 8 % sur le périscolaire et la restauration scolaire. Donc je dirais que déjà, la contribution des Triellois était quand même assez considérable l'année dernière et là, il faut qu'ils s'attendent à voir leur taxe foncière augmenter de 7,1 %. Parce que, bien que vous oubliiez que vous maintenez le taux à son niveau, ça se traduit quand même par une augmentation de la taxe foncière cette année. On a eu un échange sur le sujet, vous nous avez demandé quels étaient les choix que l'on pouvait faire en termes de report et d'abandon, je vous réponds que ce n'est pas nous qui avons défini le programme des réjouissances. Vous avez récupéré les clés du camion en 2020, le paysage était dégagé, la route était ensoleillée tout se passait bien, et en 2021 et 2022 on a vécu des crises assez profondes notamment liées aux problèmes énergétiques et à l'inflation et vous n'en tenez pas compte. C'est-à-dire que vous ne levez pas le pied malgré ce brouillard lié à la crise économique et à l'inflation, et vous continuez au pas de charge à vouloir mener votre programme. Je pense

que la situation mériterait qu'on lève le pied qu'on regarde ce qui pourrait être mis de côté ou reporté plutôt que de demander une nouvelle fois aux Triellois de payer l'addition. Parce que la crainte que j'ai, c'est que l'on est quand même dans un mouvement d'augmentation et que l'année prochaine on va se retrouver dans la même situation où on va encore demander aux Triellois de passer à la caisse. Donc, nous voterons contre la proposition qui est faite dans la mesure où elle se traduit par une augmentation de l'imposition des Triellois. Je rappellerai juste, parce que vous vous targuez régulièrement de respecter votre programme, que dans celui-ci il était bien stipulé qu'il était hors de question selon vous, d'augmenter la part communale de l'imposition locale. Ce n'est pas moi qui l'ai écrit.

Monsieur le Maire

Elle n'augmente pas. Ce sont les valeurs locatives qui augmentent.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

L'imposition locale augmente.

Monsieur le Maire

C'est sur toute la France. Madame Voillot ?

Madame Bérengère VOILLOT

En 2022 nous avons intégré la part du CIVUCOP dans la fiscalité communale, qui représentait 0,65 %. Cette année, compte tenu de l'augmentation prévisionnelle de 500 000 € due à l'augmentation des bases par le gouvernement, il serait peut-être bon de supprimer ces 0,65 %, ça ne serait pas énorme.

Monsieur le Maire

Ils veulent faire une réduction d'impôts, donc... **[Inaudible]**

Madame Bérengère VOILLOT

Ce serait une réduction d'impôts logique puisqu'on avait bien promis dans notre programme qu'on n'augmenterait pas et on a augmenté de 0,65 %. Et encore, 0,65 % parce que certains se sont battus pour...

Monsieur le Maire

Ce n'est pas ce que vous avez dit juste avant... Vous avez dit qu'on a intégré la part du CIVUCOP donc on n'a pas augmenté. Vous avez dit ça dès le début de votre intervention.

Madame Bérengère VOILLOT

Oui d'accord, mais on parle de la part communale.

Monsieur le Maire

J'entends bien.

Madame Bérengère VOILLOT

Donc on pourrait la réduire de 0,65 %.

Monsieur le Maire

Je sais bien. Mais **[Inaudible]** au bout de deux ou trois ans ? Ça n'a pas bougé !...

Madame Bérengère VOILLOT

L'an dernier on n'avait pas calculé une augmentation de 7,20 % **[Inaudible]** cette année...

Monsieur le Maire

Je vais écouter Madame Kérignard...

Madame Sophie KÉRIGNARD

C'est pour abonder dans le sens de la demande de Madame Voillot. Vous aviez parlé de la récupération du 0,65 % pour la fiscalité, et vous aviez évoqué que c'était 5 000 € par Triellois **[Inaudible]**, vous dites que c'est une somme dérisoire et surtout, cette somme de [5 000 €] vous aviez évoqué que c'était pour investir dans un système de télésurveillance, de vidéoprotection. Donc on aimerait bien savoir comment cette

somme a été véritablement répartie sur le système de vidéoprotection. Parce qu'on n'a pas véritablement d'informations sur les coûts des caméras, etc., ce sont des éléments qui ne nous sont jamais communiqués. Donc votre système de vidéosurveillance, on aimerait bien que vous nous fassiez peut-être un point en commission. Un point sur le plan d'implantation **[Inaudible]**

Monsieur le Maire

On a déjà eu cette discussion...

Madame Sophie KÉRIGNARD

À plusieurs reprises, quand j'ai posé cette question, vous m'avez répondu « on ne peut pas communiquer le plan d'implantation des caméras » [...], mais peut-être vos choix en termes de vidéoprotection, le traitement des images, les caméras, etc. Parce que ces 5 000 €, très bien, vous avez dit que c'est pour un système de vidéoprotection et pour l'instant on n'a rien.

Monsieur le Maire

Je suis très surpris de votre positionnement, surtout quand on sait que vous vous êtes abstenue à la communauté urbaine pour le vote du nouvel impôt de 6 points, et non pas 7 %...**[Inaudible]**

Madame Sophie KÉRIGNARD

J'assume ma voix, d'ailleurs je l'avais publiée sur les réseaux sociaux pour expliquer pourquoi je m'étais abstenue.

Monsieur le Maire

Vous ne pouvez pas prétendre d'un côté qu'il faut baisser les impôts et à l'autre vous abstenir lorsque qu'on fait 6 points... Vous savez ce que ça représente pour les Triellois ? Chez moi ça m'a coûté 500 € à l'année... Ça a été un vrai choix politique...**[Inaudible]**

L'impôt foncier, c'est le seul qui arrive vraiment à la commune...

Madame Sophie KÉRIGNARD

Vous ne répondez pas à la question...

[Inaudible]

Tu permets Christophe, je suis en train de parler de la part communale et du SIVUCOP... [...] et là on est en 2023 Madame Tanti, on n'est pas en 2022. Donc le vote de 2022 ce n'est pas le vote...

[Inaudible]

Monsieur le Maire

Monsieur Rosconval est le seul cohérent depuis le début dans ce qu'il dit... C'est vrai, vous êtes le seul cohérent. Vous êtes contre tout. Alors forcément, vous êtes cohérent, mais ça se tient !

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Vous savez que c'est très difficile d'être « contre », par moments. Et la plupart des résistants ont souvent été « contre ». Et je ne vous parle pas de ceux qui étaient dans le camp du « pour ».

[Rires]

Monsieur le Maire

Au moins vous êtes fidèle à vos positions. Je ne peux que le constater et le saluer ! Par contre je n'aime pas les gens qui ont deux discours. Un discours à la Communauté Urbaine et un autre au Conseil Municipal, ça je ne l'entends pas.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Alors appliquez-le Monsieur le Maire... Vous avez voté « contre » au niveau de la CU, alors votez « contre » au niveau de la municipalité ! Vous avez été « contre » à la CU...

Monsieur le Maire

Mais ça n'a rien à voir, on parlait de 6 points ! Pas de 7 % !

Madame Souad BENDJEDDOU

Concernant l'augmentation des taux de taxation auxquels les Triellois devront faire face au cours de l'année qui arrive, j'abonde dans le sens de mon confrère Yvon Rosconval, où je pense que la promesse de la non-augmentation d'impôts était judicieuse. Vous vous targuez avec votre argument principal en disant « c'est une augmentation nationale », certes. Pour autant, je pense qu'il aurait été très intéressant de trouver des leviers d'amélioration. Peut-être que vous n'auriez pas pu aller jusqu'à 0 % d'augmentation, mais peut-être que vous auriez pu, en termes de bon signal vis-à-vis des Triellois, apporter un amortissement ou en tout cas une réduction de ce taux à 5 % par exemple. En essayant d'apporter une amélioration en prenant des leviers différents pour pouvoir permettre cette réduction d'augmentation de taxe.

Monsieur [?]

Et si on fait une réduction pour appliquer une grosse augmentation ensuite ?

Madame Souad BENDJEDDOU

Chaque année correspond à une année. L'année prochaine on ne sait pas ce qui va se passer...

Monsieur [?]

Justement... Pourquoi réduire...

[Inaudible]

Madame Souad BENDJEDDOU

Je ne dis pas qu'il faut réduire en totalité, puisque la nation fait face à une inflation forte et ça on le sait tous très bien, mais pour autant on peut faire un effort. Il y a des possibilités.

[Inaudible]

Quand j'ai vu les ratios tout à l'heure, et je parle de ce que vient d'expliquer Gilles Gaillard dans les tableaux. Tout est en vert. On est bon partout.

Monsieur Gilles GAILLARD

On n'est pas bon partout...

Madame Souad BENDJEDDOU

Tu nous as démontré et détaillé tout à l'heure qu'on était bon partout.

Monsieur le Maire

Je tiens à vous féliciter pour votre interprétation. Merci !

Madame Souad BENDJEDDOU

Je n'ai pas terminé, vous ne connaissez pas la chute... [rises] La chute est puisqu'on est bon, eh bien montrez-nous le ! Et finalement, c'est incohérent. Elle est là votre incohérence. Vous nous amorcez des informations en nous disant « on est bons, on est parfaits, on amorce, on maîtrise, on manage » mais finalement vous nous montrez que pour autant vous avez besoin de 7 % d'augmentation d'impôts.

Monsieur Gilles GAILLARD

Tout va bien, on est au vert. Sachez qu'il y a quand même des points de vigilance, comme partout et qu'on suit l'actualité et nos augmentations quand on voit nos factures.

Madame Souad BENDJEDDOU

Ça ne répond pas à ma question.

Monsieur Gilles GAILLARD

Pour répondre à votre question, vous parlez de levier mais vous restez toujours dans la théorie... Merci de nous dire quel levier ! Allez-y !

[...]

Madame Souad BENDJEDDOU

Ça me fait plaisir ! Gilles je te prends au mot ! Je suis prête à travailler avec toi !

Monsieur le Maire

Nous on a essayé avec vous pendant deux heures avec Gil Gomes, moi j'ai eu l'impression de me faire engueuler pendant 1 h 20.

Madame Souad BENDJEDDOU

C'est une blague...[Inaudible]

Monsieur Gilles GAILLARD

Moi, j'aimerais bien comprendre ce que tu viens de dire. On doit amortir les 7 % qui représentent une augmentation nationale alors que nous, sur le plan local, à quasiment zéro en augmentation, et on doit anticiper l'augmentation de 7 % qui a été faite...

Monsieur le Maire

Il faut compenser...

Monsieur Gilles GAILLARD

Mais c'est une augmentation nationale !... Mais sur le plan local ?...

Madame Souad BENDJEDDOU

On peut très bien faire ce travail ! Est-ce que tu as fait ce travail-là ? As-tu regardé si l'on pouvait faire des économies ? [...]

Monsieur le Maire

On a des résultats... Calmez-vous...[Inaudible]

Madame Souad BENDJEDDOU

Non ! C'est une prise de contact. Ici, Marie-Hélène Jolivet étant témoin, je ne vais pas vous faire intervenir...

[Inaudible]

Monsieur Ahcène MEBARKI

J'ai une question pour Monsieur Margat. Il me semble que vous n'êtes plus triellois ?

Monsieur Christophe MARGAT

Je vais vous répondre. En quoi cela vous regarde ?...

[Inaudible]

Monsieur Ahcène MEBARKI

Quand on n'habite plus à la ville, on devrait démissionner.

Monsieur Christophe MARGAT

Si on a vécu à la ville... [inaudible]

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Ce n'est pas fondamentalement faux, ce que dit Monsieur Ahcène Mebarki. Parce que je trouve assez extraordinaire que vous veniez nous faire la leçon sur les impôts à Triel alors que vous n'y résidez plus depuis deux ans... Vous allez voter le taux d'imposition des Triellois...

[Inaudible]

Monsieur Christophe MARGAT

Comme l'autorise la loi...

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Sur le plan éthique, moi je m'abstiendrais déjà de l'ouvrir...

[Inaudible]

Monsieur Christophe MARGAT

Moi, je vous parle comme il faut, déjà, essayez d'avoir un peu de correction ça changera.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

La correction c'est aussi dans le comportement et dans l'éthique.

Monsieur Christophe MARGAT

Commencez par parler comme il faut et on verra après...[...] Mesurez vos propos...

[...] Arrêtez de parler ça changera...

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Ça, ça s'appelle des menaces...

[Inaudible]

Monsieur le Maire

Restez polis !

Monsieur Gilles GAILLARD

Si on peut recentrer les débats, merci !

[Inaudible]

Monsieur le Maire

[...] et je ne peux que vous en féliciter !... Factuellement, on est tous d'accord qu'on va reprendre la compétence voirie... ? C'est un souhait ?... Ok. Donc on va avoir besoin de plus de personnel, vous êtes tous d'accord là-dessus ? ça nous amène à nouveau dans une impasse. On va l'embaucher quand ce personnel ? Vous n'allez pas embaucher au 1^{er} janvier 2024 ! Au moment où l'on va commencer à pouvoir être remboursés de ce qu'on va payer avec la CU en fonctionnement ! Donc vous embauchez votre personnel avant ! Vous avez commencé à acheter du matériel avant ! Donc vous anticipez vos dépenses ! Donc, forcément si vous aviez une argumentation réellement posée [...] L'argument que vous avez dit à Monsieur le Maire, vous ne pouvez pas cette année baisser les impôts parce qu'on a plus de frais générés par le fait que l'on récupère la compétence voirie en fonctionnement et que l'on va avoir aussi des investissements à réaliser... On va récupérer la compétence voirie en 2024. Une fois qu'on l'aura on pourra faire un nouveau bilan et dire éventuellement que l'on a peut-être des possibilités et des marges de manœuvres en 2024. Et là, on pourra réellement réfléchir à une diminution ou si on laisse les impôts tels qu'ils sont. C'est ce qu'il va se passer parce que là on va avoir des frais de fonctionnement supplémentaires, on va devoir embaucher des personnes supplémentaires au niveau des services techniques et on va devoir avoir du matériel supplémentaire. Plus de véhicules, plus de carburant, plus de personnel. Donc fatalement on ne pourra pas ! On n'aurait pas récupéré la compétence voirie là, je vous l'accorde, on aurait peut-être pu envisager de faire quelque chose. Mais là, vu qu'on va devoir embaucher des agents dès le mois de septembre de façon à monter une équipe qui pourra s'intégrer de manière agréable dans les services et qu'on va avoir du nouveau matériel, forcément cette année n'est pas la plus judicieuse pour faire des économies ! Par contre en 2024 il y aura un vrai sujet, on pourra dire « Monsieur le Maire, où en sommes-nous ? Combien ça coûte ?, etc. » Ça pourra être chiffré. Les positions dogmatiques qui consistent à dire « baissez les impôts », c'est simpliste ! La réalité du terrain c'est qu'on récupère la compétence voirie.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Vous récupérez la compétence voirie mais vous récupérez aussi une partie des AC...

Monsieur le Maire

En 2024 ! Pas 2023. En 2023 on va payer cash.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

En 2024, j'entends bien. Je lis assidûment le ROB, je dois faire partie des quelques privilégiés qui ont cliqué [au bon endroit pour le télécharger]...

Monsieur le Maire

On ne peut que reconnaître que vous êtes sérieux.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Deux fois !... Je vous en prie parce qu'avec moi ça ne marchera jamais.

[rires]

Monsieur le Maire

J'ai dit « sérieux » mais pas « pertinent » !

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Oui mais je suis très sérieux quand je vous dis ça. Au niveau du DOB, vous annoncez en 2023 une baisse des effectifs. Vrai ou faux ? Vous êtes en train de m'expliquer que vous allez augmenter les effectifs, dans le DOB...

Monsieur le Maire

À la fin de l'année.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Dans le DOB, à la page 77 du très gros DOB que vous nous avez communiqué, vous expliquez que vous allez passer les effectifs en titulaires, de 138 à 126.

Monsieur le Maire

Ça veut dire plus de contractuels ? CQFD...

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Vos effectifs passent de 239 à 236. [...] En global ils baissent de toute manière. Vous êtes en train de nous expliquer que vous allez recruter plus...

Monsieur le Maire

Oui à la fin de l'année. Et acheter du matériel.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Moi je vous réponds sur les effectifs.

Monsieur le Maire

À la fin de l'année !

Madame Souad BENDJEDDOU

Je vais répondre puisque je prends la parole après Yvon. Pour répondre à votre approche de l'investissement ou en tout cas de la reprise de la compétence voirie **[Inaudible]**, je vais rebondir sur le courriel que m'a écrit Florent Béquignon. **[Inaudible]** Je t'ai demandé justement parce que ça a été mis au vote et vous nous avez bien précisé que, grâce à ce gain d'AC vous pourriez investir en matériel, en hommes. Et j'ai eu de la part de Florent un détail bien explicite et je pense que je n'étais pas la seule, vous avez tous été arrosés par ce courriel, avec l'explication détaillée en nous disant – et je vais juste finir sur la dernière phrase parce que c'est le plus important – « soit un budget global de 490 000 € environ à comparer avec une enveloppe de 630 000 € » que vous aviez économisée sur les AC. Lorsque vous nous avez fait passer ce point-là la dernière fois, vous nous précisiez bien que vous alliez faire des économies...

Monsieur le Maire

En 2024...

Madame Souad BENDJEDDOU

Peu importe...

Monsieur le Maire

Si, c'est important...

Madame Souad BENDJEDDOU

À partir de 2024 vous commencez vos investissements. Vous avez toute une année pour mettre en place un programme, une organisation et un process. Structurez votre approche, vous n'êtes pas obligé de prendre **[Inaudible]** avec un an d'avance, vous pouvez préparer et commencer à mettre en place des embauches et les faire débiter à partir de janvier 2024 pour pouvoir faire coller vos AC avec vos économies. Idem pour les investissements. Faites des devis, faites tout ce que vous pouvez ou tout ce que vous souhaitez pour répondre à cette demande de prise en charge de la voirie locale, pour faire face et bien mesurer puisque vous êtes dans un contrôle absolu de vos charges et une maîtrise parfaite de la gestion de la mairie. Donc je ne comprends pas aujourd'hui ce que vous venez de m'expliquer, en me disant que je souhaite une économie d'impôts. Bien sûr que je la souhaite pour les Triellois ! Donc il y a une possibilité de levier que

j'aurais souhaitée. Et je reviens sur ta remarque Gilles, de pouvoir travailler là-dessus. Si tu veux mon concours, tu l'as avec grand plaisir. Dis-moi quand tu es disponible.

Monsieur le Maire

Est-ce que quelqu'un a commandé une voiture ? C'est quoi les délais ? [...] Non, ce n'est pas du détail, c'est très important ! [...] Alors c'est quoi les délais ? On commande maintenant, on l'a à la fin de l'année.

Madame Souad BENDJEDDOU

Eh bien commandez maintenant !

[Inaudible]

Monsieur le Maire

Madame Lenormand, il part quand votre bon de commande ? Il est engagé en 2023 et sera livré en 2024. [...] Deuxième chose. Tout le monde me parle du bien-être du personnel, vous les faites arriver le 1^{er} janvier. **[Inaudible]** Cette stratégie ne marchera pas. Si vous voulez des gens compétents, il va falloir les sélectionner avant. Plusieurs villes vont prendre la compétence voirie. Il va y avoir une demande forte et une offre qui va chuter forcément en janvier. [...] C'est ce qu'il s'est passé avec le transport collectif. Si vous voulez embaucher et sélectionner des gens compétents vous allez les embaucher pour la rentrée après leurs vacances. C'est ce qui va se passer, et si vous les intégrez correctement et respectez les agents pour qu'ils puissent prendre possession du matériel, des locaux, apprendre à travailler en équipe, connaître la ville, etc. C'est quelque chose à anticiper, il faut à peu près trois mois. Parce qu'on va arriver en janvier, on aura les premières neiges ou les premières inondations, le verglas et finalement vous allez dire à l'agent qui vient d'arriver « toi c'est là-bas, tu fais ci, tu fais ça » ? Ça va être le carnage ! Vous allez totalement vous planter ! Donc il faut travailler dans l'anticipation. Et il y a plusieurs villes qui vont prendre la compétence voirie on va se retrouver sur un marché concurrentiel. On va lancer des offres d'embauche rapidement, dès avril-mai, en disant « à Triel... » D'ailleurs s'il y a des personnes qui nous regardent et qui veulent travailler à Triel dans les services techniques on va embaucher pour le mois de septembre, en espérant qu'ils puissent venir à ce moment-là, on va avoir un certain temps de sélection et je pense que ces arguments sont audibles, et surtout pour le bien-être du personnel !

Madame Souad BENDJEDDOU

Ce n'est pas comme ça que l'on gère un budget !

Monsieur le Maire

Les gens ne sont pas des machines !

Madame Souad BENDJEDDOU

Ce n'est pas une question de machines c'est comme vous dites une question de vision, de préparation. Si vous voulez organiser, les budgets c'est partout. En mairie ou en entreprise, on organise tous des budgets en fonction des besoins. Cette façon de faire, qui est la vôtre, c'est votre stratégie c'est votre vision. Mais je vous dis que vous pourriez faire autrement sauf que vous ne l'entendez pas. Vous dites « il faut des gens comme ça, il faut préparer, il faut acheter du matériel ». C'est ce que vous dites, je vais commander un véhicule six mois avant **[Inaudible]** et comme on parle des deniers des Triellois, c'est important.

Monsieur [?]

Il faut de la préparation juste avant l'hiver.

[...]

Monsieur Cyrille ARZEL

Je remarque effectivement sur Triel, je le constate depuis longtemps malheureusement, on est sous-équipés au niveau des équipements notamment sportifs et je pense que c'est un gros problème que l'on a. On a du mal à faire du sport, on a du mal à faire autre chose. Je constate également que la part d'investissement est importante mais que justement, elle se tient et qu'on a vu ça par rapport au budget, et de fait, le principe de non-augmentation des taux d'imposition me convient tout à fait. Donc je voterai les taux d'imposition parce

que je pense que c'est d'abord ce qu'on regarde. Le fait qu'au national, il y ait effectivement des hausses ça n'impacte pas la ville. L'agglomération elle, ne se prive pas pour augmenter les impôts en plus de la hausse nationale. Nous, si on réussit déjà à maintenir les taux, je pense que c'est un bon effort. Si on maintient un taux d'investissement pour des taux de réalisation d'investissement sur les équipements, sportifs et autres, jeunesse, et également pour réparer les routes. Je suis le premier à être favorable à ça parce que je pense qu'on souffre vraiment d'un sous-investissement chronique dans la ville depuis longtemps.

Monsieur ?

Et on sait qu'on va avoir un indice salarial qui va augmenter.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

J'entends le discours qui pour le coup n'intègre pas les éléments de contexte économique du moment. De dire qu'on va continuer à investir comme si de rien n'était, non ! L'environnement a changé. C'est ce que je disais tout à l'heure et il faut se poser la question d'éventuels reports – cela ne veut pas dire qu'on ne va pas faire – ça veut dire qu'il faut voir comment on peut étaler et modérer certaines dépenses en matière d'investissement. Après vous pouvez orienter le débat sur le transfert de la compétence voirie, etc. Ce n'est pas par le petit bout de la lorgnette qu'il faut appréhender le débat, c'est dans sa globalité pour savoir ce qui peut être fait en termes d'abandon ou de report de certaines dépenses en ayant le souci de respecter votre engagement de campagne. Ce n'est pas moi qui l'ai écrit et c'est la deuxième année qu'il n'est pas respecté. L'année dernière, l'augmentation de l'imposition a été supérieure à ce qui avait été prévu au niveau national comme vous disiez tout à l'heure.

Monsieur Gilles GAILLARD

Tous nos projets sont énormément liés à nos subventions vous l'avez vu tout à l'heure dans ce que j'ai montré. On ne veut pas perdre non plus nos subventions liées à ces projets. Si on tarde trop, on perd. Dernier point, en commission, on a abordé le sujet ensemble et on vous a demandé qu'est-ce qu'on fait concrètement ? Je reviens toujours sur le « concrètement », on attend toujours la réponse.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Quand vous avez défini votre programme, m'avez-vous demandé mon avis ?

Monsieur le Maire

Quand vous avez fait votre programme...

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Je parle du programme pluriannuel d'investissement. Quand vous l'avez élaboré, vous l'avez élaboré en solo, vous nous avez mis devant le fait accompli !

Monsieur le Maire

Non pas en solo. En fait c'est l'équipe majoritaire qui l'a élaboré.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Et maintenant, vous venez me demander quel choix on peut faire ?

Monsieur Gilles GAILLARD

On ne vous demande pas, vous nous faites des suggestions de phaser différemment nos projets, nous on vous répond d'accord, mais expliquez-nous comment. [...] Du collaboratif ! Oui c'est ça. Ça fait deux heures que j'entends « du collaboratif »...

Monsieur le Maire

On va pouvoir passer à la mise aux voix. Qui s'abstient ? Qui est contre ? Les groupes VET, Triel Autrement, plus sept. Adopté à la majorité. Et je suis premier à dire que je souhaiterais baisser les impôts si je pouvais. Totalemment !

Monsieur Gilles GAILLARD

Ne pas les augmenter c'est déjà beaucoup.

Monsieur le Maire

Après, il y a beaucoup de monde aussi à Triel qui veut un taux de réalisation important ! Maintenant on va passer au budget primitif de la ville pour l'année 2023. Est-ce qu'il y a des questions ? On en avait déjà parlé pendant le ROB concernant ce budget primitif.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Je voudrais savoir ce qu'on va payer effectivement en cotisation URSSAF cette année, parce que vous affichez 344 000 € alors que l'année dernière au budget primitif il était annoncé 1 040 000 €. Sans doute que « c'est dilué », mais je voudrais savoir où « c'est noyé ».

Monsieur le Maire

En plus, vous vous souvenez, je vous ai proposé un rendez-vous avec la DRH du CIG... Vous êtes d'accord ? Si si ! Ne me faites pas « je ne sais plus »... Je vous ai proposé, si vous voulez parler de l'organisation [Inaudible], je vous propose un rendez-vous avec la DRH du CIG...

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Elle n'était pas disponible en fin de semaine.

Monsieur le Maire

En fait vous n'avez pas fait une seule demande de rendez-vous... Vous êtes resté évasif, mais ça aurait été intéressant. On aurait eu ce rendez-vous avec la DRH du CIG, avant préalablement, elle aurait répondu à l'intégralité de vos questions.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

On est en train de parler du budget, ma question est budgétaire et je ne pense pas que la DRH pourra m'éclairer sur le sujet. Je ne comprends pas pourquoi l'année dernière, au niveau du BP 2022 [Inaudible] on était à 1,4 million et cette année on est à 344 000 €...

Monsieur le Maire

Je lui ai demandé ce matin. On a le réalisé budgété 2020 pour les titulaires elle était à 2 890 000 € et là on est en 2 823 000 €. C'est ce chiffre-là surtout qui vous embête. Donc on a moins d'heures supplémentaires avec la note de cadrage qui a été envoyée. Elle vise de limiter les heures supplémentaires et plus travailler sur les récupérations horaires. Le supplément familial ne bouge pas, vous avez 2 732 000 € qui sont sur la rémunération des contractuels et elle a budgété 2,1 millions. Sauf que c'est décomposé, il faut rajouter 60 000 €, 215 000 €, 530 000 €. Il faut savoir que l'année dernière, c'était une ligne qui n'existait pas. Vous aviez « personnel rémunéré à la vacation », c'est essentiellement les animateurs et cette ligne n'existait pas. Maintenant elle existe et elle est à 530 000 €. Donc finalement, votre budget se répartit sur différentes lignes, c'est un peu le même principe qu'avec l'URSSAF tout à l'heure. Vous avez aussi « primes et autres indemnités » qui n'étaient pas budgétées l'année dernière et qui étaient à hauteur de zéro et qui maintenant sont à 215 000 €.

Madame Souad BENDJEDDOU

Est-ce que dans ce budget primitif [...] vous pouvez nous expliquer ce qu'il y a dans le détail ? Comment vous l'avez construit ? Sans pour autant dans l'acte collaboratif pour le coup parce que c'est votre approche que vous avez pris une hypothèse et en tout cas émis des souhaits pour que votre budget puisse être validé [Inaudible] de nous le partager en amont ? Qu'est-ce que vous attendez de nous, aujourd'hui, à l'instant T, avec les informations que vous nous donnez-là ?

Monsieur le Maire

J'attends que vous posiez vos questions en commission ou pendant les réunions de travail...

Madame Souad BENDJEDDOU

Pendant les commissions nous n'avons pas les éléments non !

Monsieur le Maire

Si si !

Madame Souad BENDJEDDOU

Lesquels ?

Monsieur le Maire

De toute façon vous ne posez aucune question même entre groupe de travail dans les commissions [...] Les seules questions que j'ai eues c'étaient celles de Monsieur Rosconval...**[Inaudible]**

On a un fichier de travail. Vous avez les comptes administratifs de 2019 à 2022, c'est ce qui a été réellement dépensé. Ces comptes administratifs sont à disposition sur le site Internet de la ville. Donc ce sont des données que vous avez. Après vous avez le budget 2023 qui a été mis juste à côté de la colonne « compte administratif 2022 » et vous avez la colonne « budget primitif 2022 » qui est juste à droite. Vous avez toutes les données compilées dans ce même fichier. Je remercie Sonia pour le travail qu'elle a effectué, c'est un travail que tout le monde peut réaliser chez lui car toutes les données sont disponibles sur Internet. De là, on va regarder ce qui a été dépensé en 2022 [...] Vous avez vos différentes colonnes, 64 51 cotisations URSSAF et ce qui a été dépensé, 347 000 €. [...] Là j'ai 258 000 € dépensés en 2022 [...] oui, c'est parce que c'est redistribué sur l'autre colonne ! C'est quoi votre problème ? Vous ne comprenez pas la redistribution ?... [...] Ce n'est pas moi qui ai fait la comptabilité ! Vous pouvez me reprocher beaucoup de choses mais quand même pas ça ! Vous avez l'ensemble des lignes et vous avez des nouvelles lignes qui apparaissent, ce n'est pas de ma faute c'est un changement de comptabilité avec les charges et là tout est réparti. Les 600 000 € de monsieur Rosconval, qui étaient là, de 2,7 millions passent à 2,1 millions. Et c'est réparti sur d'autres lignes ! Tous les Triellois qui nous regardent peuvent voir que je suis en train de montrer ces petites lignes-là justement. 215 000 €, 530 000 € et 60 000 €. Donc notre répartition a été réalisée. On n'a rien sur ce qui a été noté et dépensé, c'est parce qu'il y a eu un changement de comptabilité. Je n'y peux rien, c'est comme ça. [Tableau affiché] Je recommence. CA 2019 c'est la 1^{re} colonne, c'est ce qui a été réalisé en 2019. 2020 2^e colonne, 2021 3^e colonne, 2022 4^e colonne. 2,1 millions ont été budgétés sur 2023 et on a budgété 1,9 million en 2022. On compare, effectivement Monsieur Rosconval nous dit "vous avez 2,7 millions de réalisé et vous n'avez budgété que 2,1 millions"... Effectivement puisqu'en dessous je n'ai que des lignes à 0. Parce que la comptabilité M57 me demande d'étaler sur un ensemble d'autres lignes qui n'étaient pas forcément présentes avant. Donc on a la rémunération de 530 000 €, 215 000 € et 60 000 € donc on constate bien qu'on retrouve finalement le montant initialement prévu, même supérieur au montant initialement prévu de 2,7 millions et voilà, on a fait le tour de la démonstration elle est terminée, je vous remercie.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Sur la rémunération des titulaires, en réalisé de l'année dernière, on était à 2,89 millions, **[Inaudible]** et là cette rémunération est en baisse. Je voudrais comprendre pourquoi, car il y a quand même un effet inflation qui va quand même être significatif.

Monsieur le Maire

Il y a moins de titulaires que de non-titulaires cette année.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Et sur l'investissement, la cession foncière, le 024 ? Vous annoncez un objectif de 1 291 950 €, *a priori* dans ce volume, il y a les 500 000 € de l'opération Tribu Verte ?...

Monsieur le Maire

Oui, il y a deux cessions foncières. Une *a minima* de 500 000 € pour le terrain à côté de la future maison de la petite enfance, plus 720 000 € au niveau du terrain au niveau de la rue de la Pépinière, plus encore un autre terrain. C'est le détail classique.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

D'accord. Mais sachant qu'*a priori* sur les 500 000 € sur l'opération Tribu Verte aujourd'hui c'est en stand-bye...

Monsieur le Maire

Je ne suis pas d'accord avec vous. [...]

Madame Souad BENDJEDDOU

... Ce n'était pas un sujet. Et de toute façon, si ça ne se faisait pas avec ce projet, vous aviez largement la possibilité de passer sur un autre projet et ce n'était pas pour vous un sujet compliqué. Vous êtes d'accord ou pas ?

Monsieur le Maire

Le fond est là.

Madame Souad BENDJEDDOU

Donc je n'ai pas déformé vos propos.

Monsieur le Maire

Je vous remercie pour votre remarque. Donc on va pouvoir passer à la mise aux voix. Qui s'abstient ? Qui est contre ? Comme d'habitude, c'est pareil que tout à l'heure. Six ?... Le budget a été adopté.

Attribution d'une subvention au centre communal d'action sociale. Le ROB a été envoyé lundi à tous les membres qui l'ont demandé et les membres du CCAS. Est-ce qu'il y a des questions concernant cette subvention ?

Madame Sophie KÉRIGNARD

Je trouve un peu dommage que le débat d'orientation budgétaire ne s'est pas fait avant ce vote parce que c'est intéressant, au sein du CCAS il n'y a pas que des élus, il y a des citoyens. Cela permet de faire le point, de discuter avant le vote du budget. Ça aurait été plus intéressant que ce soit dans l'autre sens. [...] C'est important que cette instance fonctionne correctement, avec des élus et des citoyens autour de la table, on en discute avant et ensuite on peut voter le budget. Et là en plus, on vote sur un budget de 300 000 €, même moi, en tant que membre du conseil d'administration, il n'y a pas eu de débat. Vous avez envoyé le ROB mais un ROB est suivi aussi d'un débat. Donc le débat aura lieu lundi.

Monsieur le Maire

Pour les Triellois qui s'intéressent au budget du CCAS, il faut savoir que c'est un organisme qui survit essentiellement grâce à la subvention de 300 000 € qui lui est accordée tous les ans. Les charges de personnel étant déjà largement supérieures aux 300 000 € de subvention. Je pense que tout le monde sera d'accord pour voter cette subvention ? Je l'espère du moins. Qui s'abstient ? Qui est contre ? Adopté à l'unanimité.

L'attribution de subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2023. [...] Ce n'est pas Monsieur Rosconval qui décide qui prend la parole ! [...] Je comptais donner la parole à Fabienne pour la culture et qui a amené les subventions, et aussi à Monsieur Sauvé ensuite, pour le sport. Fabienne, est-ce que tu peux nous dire quelques mots sur les subventions allouées cette année ?

Madame Fabienne TANTI

On a vu avec Julien pour la subvention, on a donné à peu près la même chose que l'année dernière. Au niveau des subventions, on a essayé de faire au mieux. Il y a quelques associations qui nous ont demandé un petit peu plus donc on a répondu à leur demande. Donc vous pourrez constater ce qu'on a donné, vous avez tous les montants ici [affiché].

Monsieur le Maire

Des questions ?

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Moi je trouve dommage que la commission de services à la personne ne se soit pas réunie pour examiner ces subventions. On nous parle régulièrement, on ne dit rien aux commissions, mais je trouve que cette commission mériterait d'être réunie plus souvent. Je vais réitérer les remarques que l'ont fait tous les ans, il serait intéressant que l'on ait un état des subventions attribuées l'année précédente. Vous me direz "on peut le faire". Bien sûr qu'on peut le faire, on fait ça bénévolement. Ça nous ferait gagner du temps et puis,

ce qui serait pas mal c'est d'avoir aussi les demandes formulées par les associations. Ça permettrait aussi de regarder les critères d'attribution, et je réitère ma proposition d'une charte de la vie associative. Je pense que ça serait intéressant de travailler dans ce sens-là, d'autant que j'ai des interrogations mais je ne vais pas les exprimer ici [**Inaudible**], il y a des associations qui voient leur subvention multipliée par cinq... [...] Oui, ça existe. N'allez pas dire que je déplore des augmentations de subvention...

Monsieur le Maire

C'est vous qui le dites...

Madame Fabienne TANTI

Vous pouvez nous citer lesquelles ?

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Non, je n'ai pas à les citer [...] vous verrez, vous pourrez rechercher.

Madame Fabienne TANTI

Je les ai vues ! Dites-moi !

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Je ne vais pas vous citer lesquelles, je vous dis que c'est assez choquant que l'on ne puisse pas comparer ce qui a été demandé avec ce qui a été attribué et que l'on ne puisse pas s'appuyer sur le retour d'expérience de l'année précédente. Et je cite en exemple qu'il y a des associations qui ont vu leur subvention sensiblement augmenter, quand je dis que ça a été multiplié par cinq je ne pense pas me tromper, et d'autres qui ont peut-être vu leur subvention diminuer...

Madame Fabienne TANTI

On a augmenté avec Julien les associations qui nous ont justifié leur demande et qui font des choses pour la ville et qui ont des projets. Donc c'est pour cela qu'on a décidé de répondre en leur donnant. On n'a pas pu répondre à toutes les demandes comme Triel Environnement qui avait demandé plus, parce qu'on avait un budget limité, mais on en a augmenté comme [**Inaudible**], on a augmenté leur cotisation, on a augmenté certaines autres parce qu'elles ont des projets et que ça va participer au développement de la ville.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Très bien, mais vous nous demandez de nous positionner sur les subventions sans que l'on ait de visibilité sur les demandes, sans qu'il y ait une évaluation de ce qui a été fait par ces associations sur l'exercice précédent. Il y a une opacité...

Madame Fabienne TANTI

Il n'y a pas d'opacité [**Inaudible**], Monsieur Rosconval je vous propose un rendez-vous dès que possible, vous venez, vous regardez le classeur et vous verrez les demandes, comme ça ce sera clair !

Monsieur Yvon ROSCONVAL

L'historique, je l'ai. Je voudrais savoir...

Madame Fabienne TANTI

Pourquoi vous le demandez ? Venez avec moi au service associations, on va regarder le classeur ensemble et comme ça vous verrez exactement combien [les associations] avaient, combien on a donné cette année et pourquoi on a donné plus ! La discussion est close !

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Si pour vous elle est close, oui, très bien. Mais pour moi elle ne l'est pas. Je veux simplement dire Monsieur le Maire que ce débat, on l'a tous les ans et je ne suis pas le seul à le porter. On demande, tous les ans à avoir un état de l'exercice précédent et des demandes qui ont été formulées. Chaque année, vous nous dites « oui on va le faire ». Je réitère cette demande. C'est tout.

Monsieur le Maire

Vous voulez qu'on demande à toutes les associations un rapport d'activité, c'est ça ? Est-ce que vous pouvez me préciser votre demande ? Parce que moi, ce que j'ai compris et on est plusieurs à avoir compris

la même chose, vous voulez qu'on demande aux associations – on enverra un message de votre part – un rapport d'activité pour que vous puissiez vous positionner, ça ne pose pas de problème ! Moi je pense que les associations sportives et culturelles ont autre chose à faire. Mais si vous souhaitez un rapport d'activité complet il n'y a pas de problème. Par contre, je ne voterais pas pour des subventions en fonction d'un rapport d'activité. Elles proposent des projets, comme l'a dit Fabienne, vous avez un classeur, Fabienne vous a expliqué que vous pouvez venir le consulter. Là, ce que je regrette encore une fois, c'est que vous attendez le conseil municipal pour dire « je n'ai aucune information et on me demande de me positionner ». Vous auriez pu nous envoyer un courriel au préalable, de manière que Fabienne puisse répondre à ça.

Madame Mélody SENAT

Pour rebondir sur ce monsieur Rosconval vient de dire, je dois avouer que l'année dernière j'avais également posé la question des demandes des sommes qui avaient été demandées et de ce qui avait été attribué. Et pour le coup cette demande a été faite et moi en tout cas je n'ai jamais eu de retour pour l'année dernière.

Monsieur le Maire

Je voulais un tableau récapitulatif mais je ne l'ai pas reçu.

Madame Mélody SENAT

Après, on peut comparer avec l'année dernière, c'est facile...

Monsieur le Maire

Oui c'est ça.

Madame Mélody SENAT

Mais la question de savoir combien les associations demandent sans leur demander un rapport d'activités ou un bilan, bien évidemment, mais juste pour savoir ce qu'ils demandent et ce qu'ils ont [obtenu]. Cela avait déjà été formulé.

Monsieur le Maire

Et c'est pour ça que Fabienne a répondu, il n'y a aucun problème il y a un classeur qui regroupe toutes les demandes et tout ce qui est proposé...**[Inaudible]**

C'est dans le classeur.

[Inaudible]

Je ne suis pas spécialement adepte du tennis mais je vais vous reprendre quand même sur une chose. Le tennis, à la base, ils avaient la suppression des terrains du parc municipal...

Madame Valérie LENORMAND

Je ne cite personne, j'aime tous les sports, c'était à titre d'exemple !

[Inaudible]

Monsieur Julien SAUVÉ

Les conditions d'attribution sont toujours les mêmes, et je l'ai déjà dit à la première année. C'est le nombre de licenciés, le nombre de Triellois et le nombre de mineurs triellois dans le club. Après, il y a des petits aléas sur les manifestations de la ville et moi, j'ai rajouté pour les associations ayant des résultats sportifs. Ce ne sont pas des sommes importantes, mais j'essaie de récompenser ceux qui ont des résultats sportifs. Après, les demandes sont quasiment toutes respectées.

Madame Sophie KÉRIGNARD

J'abonde dans le même sens. Il aurait été intéressant d'avoir, sur la délibération, l'historique. C'est-à-dire la subvention que l'association a obtenue l'année dernière, sa demande, et ce qu'on donne. Je dirais que c'est quand même une proposition puisque c'est voté au Conseil Municipal. On avait déjà discuté des critères d'attribution des subventions aux associations avec le conseil d'administration du CCAS. Il ne s'agit pas d'alourdir mais simplement de communiquer sur les critères. On a eu des informations, le nombre d'adhérents, etc. On pourrait avoir une grille, ça a été d'ailleurs le travail de la directrice du CCAS, elle nous avait proposé quelque chose et vous aviez acté dans ce sens Monsieur le Maire. Vous aviez dit "oui, c'est une très bonne idée". Ce serait bien d'avoir l'historique, la demande et la proposition. [...]

Monsieur le Maire

Je rappelle, pour les personnes, que le document du budget est en ligne sur le site Internet de la ville. Chacun est libre de voir quelle association et quel montant a été alloué, c'est en toute transparence. J'étais spectateur, à une certaine époque au Conseil Municipal, et à chaque fois il y avait ce débat.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Il y avait les différentes colonnes, l'historique, les demandes des associations.

Monsieur le Maire

Et c'étaient toujours les mêmes débats. « Pourquoi lui, pourquoi pas moi, etc. »

Madame Fabienne TANTI

En tout cas on a privilégié ceux qui avaient des projets sur la ville, et c'est pour cela qu'on leur a alloué des subventions supplémentaires, donc on attend de voir ce qu'elles vont donner par rapport à leur proposition.

Madame Souad BENDJEDDOU

Je ferais une petite observation sur ce que vous venez de dire, Cédric Aoun, concernant les associations et l'intérêt que cela peut effectivement susciter auprès des Triellois. Je pense que les associations ont vraiment une place prépondérante dans le quotidien des Triellois. Tout le monde a une activité sportive, associative, quelle qu'elle soit, musicale, culturelle, peu importe. Et c'est pour cela que ça a un impact fort. Et c'est là où vous devez comprendre notre intérêt, puisqu'on représente les Triellois.

Monsieur le Maire

On va pouvoir passer à la mise aux voix. Y a-t-il des personnes adhérentes d'une association ?

Madame Bérengère VOILLOT

Justement, je voulais dire que je ne prendrai pas part au vote puisque le siège de l'association Triel Côté Jardin est à mon domicile et, bien que je ne fasse pas partie du CA ou du bureau ni de quoi que ce soit, je ne prendrai pas part au vote.

Monsieur le Maire

Est-ce qu'il y a d'autres personnes membres d'une association et qui pourraient être en conflit ? Cyrille également ne prendra pas part au vote. Madame Wenzel ? [...] Adhérente, c'est quand même un peu compliqué. [...] Ça ne m'étonne pas [...] quand on n'est pas au bureau, on peut. C'est quand on est membre du bureau qu'on est directement concerné. [...] Oui tout à fait. Qui est au bureau ? Personne ? [...] **[Inaudible]** ne prendra pas part au vote. Qui s'abstient ? Qui est contre ? Adopté à l'unanimité.

On va passer aux finances. L'emprunt est décomposé en trois parties. C'est un emprunt d'équilibre qui est proposé pour les investissements. Pour investir on divise en trois tiers les investissements : un 1^{er} tiers réalisé par l'emprunt ; le 2^e tiers les subventions ; le 3^e tiers par les fonds propres de la ville. Cette année on se repose à un emprunt de 2 000 000 € de manière à équilibrer et à lisser les investissements sur le long terme. Le premier est un prêt à hauteur de 1 000 000 €, et ensuite on a deux prêts divers fléchés à hauteur de 500 000 € chacun. Un qui est fléché sur le chemin des Picardes et l'autre sur l'isolation thermique du Cosec. Je propose de voter les trois emprunts d'un seul coup.

Madame Bérengère VOILLOT

Vous nous dites à *contrario* que le premier emprunt d'un million n'est pas fléché ?

Monsieur le Maire

Oui. C'est normal car c'est un prêt à taux fixe.

Madame Bérengère VOILLOT

D'accord. Mais vous pensez d'utiliser pourquoi exactement ?

Monsieur le Maire

Ça s'appelle un emprunt d'équilibre. Je suis très étonné de votre question...

Madame Bérengère VOILLOT

Moi ce qui m'étonne c'est que l'on emprunte comme ça, sans trop savoir si on va l'utiliser tout simplement parce que le taux est bas.

Monsieur le Maire

Le taux est bas ?

Madame Bérengère VOILLOT

Oui ! Vous nous avez dit que le taux allait augmenter pendant l'année, et qu'à la fin de l'année il serait beaucoup plus haut.

Monsieur le Maire

Pour moi il est déjà fort... [...]

Madame Bérengère VOILLOT

Mais a-t-on vraiment besoin d'un million d'euros ?...

Monsieur le Maire

Pour équilibrer le budget qui a été voté préalablement, on émet un emprunt ce qu'on appelle un emprunt d'équilibre. Je suis vraiment étonné de votre question... C'est ce que j'ai dit préalablement, si par exemple on a un budget de 6 millions d'euros – ce n'est pas le cas, c'est un peu supérieur – de manière à ne pas impacter la fiscalité et les Triellois, si vous prenez plus de crédit, vous avez moins de besoins en impôts. En finances locales.

Là normalement on travaille sur trois tiers. Donc admettons : 1^{er} tiers, 2 millions d'euros ; 2^e tiers, les fonds propres d'excédent de fonctionnement ; et 3^e tiers, vous avez tout ce qui est subventions. Cela permet d'avoir un financement global des investissements. On a besoin de cette emprunt – ça s'appelle un emprunt d'équilibre budgétaire – parce qu'il faut qu'on mette en face des dépenses qu'on a dans le PPI les recettes équivalentes. Vous ne pouvez pas avoir un budget en déséquilibre, c'est obligatoire. On rembourse un million par an à peu près, donc si on en prend deux c'est comme si on en avait emprunté un. Au final vous avez endetté la ville d'un million supplémentaire. [...] Si j'ai 2, je paye 2, je rembourse 1, c'est comme si j'avais **[Inaudible]**.

Madame Bérengère VOILLOT

Il faut quand même ne pas oublier que l'emprunt d'aujourd'hui c'est l'impôt de demain. Donc il faut essayer de lever le pied quand on peut.

Monsieur le Maire

Oui mais c'est logique parce que les infrastructures, les projets d'aujourd'hui ce sont les ressources de demain **[Inaudible]**.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Les emprunts d'hier sont les impôts d'aujourd'hui. C'est-à-dire qu'on a voté l'augmentation de 7,1 %, cela représente 500 000 € de rentrées fiscales dans la poche des Triellois, c'est ce qui a été voté tout à l'heure. L'annuité de la dette, depuis que vous avez été élu, a juste augmenté de la même somme.

Monsieur le Maire

Vous manquez de compassion à mon égard je trouve.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

CQFD. Pour reprendre votre terme préféré. 500 000 € d'augmentation de l'annuité depuis que vous êtes élu, et 500 000 € de rentrée fiscale liés aux 7,1 % d'augmentation de l'imposition locale.

Monsieur le Maire

Et à côté, j'ai aussi la crise énergétique, j'ai eu aussi le Covid, l'inflation, je ne suis pas mal...

Monsieur Yvon ROSCONVAL

C'est bien pour cela que je vous dis qu'il faut prendre en compte les éléments économiques, le contexte extérieur pour réduire la voilure. Ça s'appelle gérer son budget. Parce que dans la gestion de votre budget, vous, quand vous avez des difficultés économiques ou autres, vous continuez à investir comme si de rien n'était.

Monsieur le Maire

Il faut générer de nouvelles recettes.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

La gestion de nouvelles recettes.

Monsieur Gilles GAILLARD

On vous a montré tout à l'heure que l'on pouvait emprunter et qu'on était dans les bons ratios.

Madame Line WENZEL

J'aurais voulu avoir le même détail pour les deux prêts verts **[Inaudible]** que celui que vous avez mis pour le prêt classique et je ne les vois pas sur les documents que vous avez transmis.

Monsieur le Maire

Il faut ouvrir les documents, c'est dans les annexes. Il y a trois documents différents dans les annexes.

On passe à la mise aux voix. Qui s'abstient ? Abstention de Madame Voillot [...] Qui est contre ? VET et Triel Autrement. Adopté à la majorité. [?? 2:58:30] Fernando Gomes.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Avant de passer à la délibération suivante, je voudrais proposer une suspension de séance.

Monsieur le Maire

On a presque fini...

Monsieur Yvon ROSCONVAL

On n'a pas demandé de suspension de séance durant tous les...

Monsieur le Maire

Mais on ne peut pas...

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Eh bien si.

Monsieur le Maire

On fait la délibération et je vous l'accorde après.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Le règlement intérieur nous autorise.

Monsieur le Maire

D'accord on revient dans 5 minutes. [...] On va reprendre la séance, délibération numéro 19. On va pouvoir passer à la mise aux voix. Qui s'abstient ?...

Madame Bérengère VOILLOT

Monsieur le Maire, nous vous demandons de retirer cette délibération, vous comprenez bien que, compte tenu de ce qui a été engagé...

Monsieur le Maire

Je ne vous ai pas donné la parole.

Madame Bérengère VOILLOT

Eh bien je la prends. Nous avons décidé... **[Inaudible]**

Monsieur le Maire

[Yvon Rosconval en arrière-plan, inaudible] C'est vous qui voulez bloquer, la preuve. [...] et le conseil a changé d'avis. [...] Ce n'est pas une mascarade, la mascarade c'est de partir justement et de refuser de voter ! [...] Vous refusez de voter...

Madame Sophie KÉRIGNARD

C'est vous qui l'avez mis à l'ordre du jour, ce n'est pas le Conseil Municipal ! C'est vous Monsieur le Maire.

Madame Bérengère VOILLOT

Vous voulez passer en force mais vous ne passerez pas.

Madame Sophie KÉRIGNARD

On vous a demandé un signal, de plus de concertation, de plus de dialogue, et **[Inaudible]** une délégation et vous passez en force. C'est un non-respect du Conseil Municipal.

[Inaudible]

Monsieur le Maire

Donc n'ayant plus le quorum... Tout le monde signe... Il a le pouvoir de Fernando... De toute façon la majorité a voté ? On est seize ? On appelle Fernando ?

[Françoise Poirrier recompte les personnes présentes (14)]

Fernando et Hakan... Quelqu'un peut les appeler ? Ils habitent tout près...

[...]

Il nous manque une personne pour avoir le quorum, je remercie les personnes qui se sont déplacées au dernier moment, on voulait voter encore une délibération, les conseillers ont préféré sortir de la salle de manière à bloquer le système, ce qui correspondait à ce qui avait été annoncé par plusieurs personnes déjà, la volonté de bloquer la ville, c'est une preuve claire et nette ce soir. On reconvoquera le Conseil Municipal et on n'aura plus d'obligation d'avoir le quorum, de manière à pouvoir passer les délibérations manquantes. Il manque cinq délibérations, notamment pour l'assurance, le marché d'assurances, le partenariat de gestion de logement social qui n'a pas pu être voté... On va consulter les services.

Je vous remercie à tous en tout cas pour votre présence, n'ayant plus le quorum, la séance est automatiquement clôturée.